



Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE

Rapport d'activité 2025 Perspectives 2026



Rencontre des habitants du lieu avec M. Le Préfet et la directrice de la DDETS.

Ferme Claris

62 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 92 01 08 – lezan@lagerbe.org

La Maison d'à Côté

58 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 55 34 67 – pension@lagerbe.org

Le Temps Partagé

1 place du Château, 30350 Lézan
09 54 96 13 72 – tempspartage@lagerbe.org

Le Mas Latour

421 chemin des Mines
30310 Molières-Cavaillac
06 13 54 59 09 – maslatour@lagerbe.org





Cultiver la solidarité en petites unités de vie

Regard sur l'année 2025

Chers lecteurs,

L'année 2025 a illustré la détermination constante de l'association La Gerbe à placer l'humain au centre de chaque action à Lézan. Au cœur des réalités sociales actuelles, notre engagement au service des plus vulnérables demeure une priorité.

L'un de nos défis majeurs cette année a concerné l'accompagnement des résidents, notamment à la Maison d'A Côté, où des tensions ont parfois émergé, ou des accueils très longs à La Ferme Claris. Ces situations, inhérentes à l'accueil de publics fragilisés, nous imposent une vigilance accrue et une présence quotidienne pour apaiser le climat et soutenir chaque parcours individuel.

Pour y répondre, nous réaffirmons la pertinence de fonctionner en "petites unités de vie". À l'image de plusieurs petits arbres dans une forêt, ces maisons à taille humaine favorisent la sécurité, l'intimité et une reconstruction durable au sein d'un collectif bienveillant.

Parallèlement, nous avons poursuivi le développement de nos activités d'économie sociale et solidaire, véritables leviers d'insertion sociale et de mixité. La conserverie solidaire au Mas Latour a pris son envol avec la production de plus de 1 100 bocaux, valorisant les circuits courts et le travail partagé entre résidents et bénévoles. Notre café-restaurant associatif et solidaire, Le Temps Partagé, demeure également un pilier de notre vie locale, accueillant plus de 2 200 clients cette année malgré des périodes de réorganisation.

Tournés vers l'avenir, notre perspective pour 2026 est de continuer d'innover pour répondre aux besoins des seniors du village. Le lancement du projet d'Habitat Inclusif constituera une étape clé pour favoriser l'autonomie tout en maintenant le lien social indispensable à chacun.

C'est grâce à la mobilisation de nos 123 bénévoles, de l'équipe et de nos partenaires que cette aventure solidaire est possible.

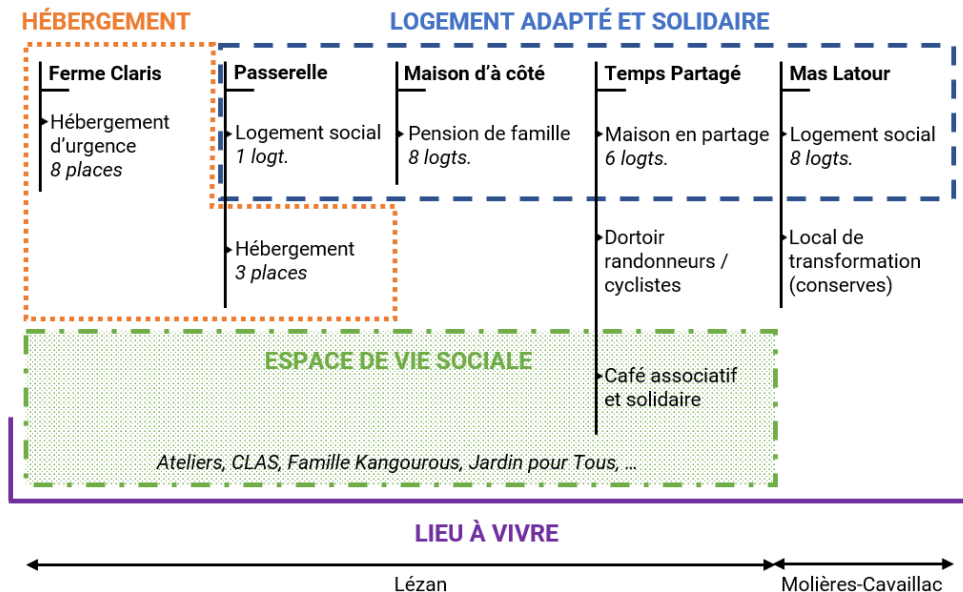
Nous vous souhaitons une lecture attentive et enrichissante de ce rapport.

Rémy Vergnon, directeur



Des repères

L'association La Gerbe adhère à l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre. C'est ce lien qui unifie l'ensemble de nos maisons. Nous vous proposons un schéma pour vous repérer entre les différents noms, lieux, cadres structurels et actions.



Dans ce rapport :

- Les pôles **Hébergement** et **Logement Adapté et Solidaire** sont présentés dans le chapitre « Habiter et Vivre Ensemble »
- Le pôle d'**Espace de Vie Sociale** est présenté dans le chapitre « Ateliers d'expression, solidarité et citoyenneté », pôle transversal à l'ensemble des maisons.

SOMMAIRE DU RAPPORT

I/ HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Hébergement Ferme Claris

- La Ferme Claris (HU et STAB) p. 8
- La Passerelle (ALT) p. 18
- Séjours Tourisme et ressourcement p. 20

Logement Adapté et Solidaire

- Maison d'À Côté (Pension de famille) p. 22
- Le Temps Partagé (Maison en Partage) p. 28
- Logement Passerelle (Logement Social) p. 30
- Mas Latour (Logement Solidaire) p. 31

II/ ATELIERS D'EXPRESSION, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Espace de Vie Sociale p. 36

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire p. 39

Soutien à la Parentalité

- Familles Kangourous p. 40
- Groupe des Emotions (Enfants) p. 43
- Groupe de Parole (Adulte) p. 43

Activités solidaires d'autofinancement

- Café-restaurant Associatif et Solidaire p. 45
- Jardin pour tous p. 47

Fraternité, vie citoyenne

- Service civique p. 50
- Entretiens de relation d'aide p. 50
- Banque Alimentaire, Cercle de paix p. 51
- Marché de Printemps, de Noël p. 53
- Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) p. 54
- Projet MAP FARESO – Cameroun p. 56
- Accueil de réfugiés Ukrainiens p. 57

III/ PERSPECTIVES 2026

- Perspectives générales et spécifiques p. 59

IV/ DONNEES COMPLEMENTAIRES

- Équipe - Budgets - Ateliers – Partenaires p. 62



CHAPITRE I :

HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs dispositifs coexistent au sein de l'établissement. Ils poursuivent des objectifs spécifiques et sont décrits ci-après dans les pages qui leur sont propres.

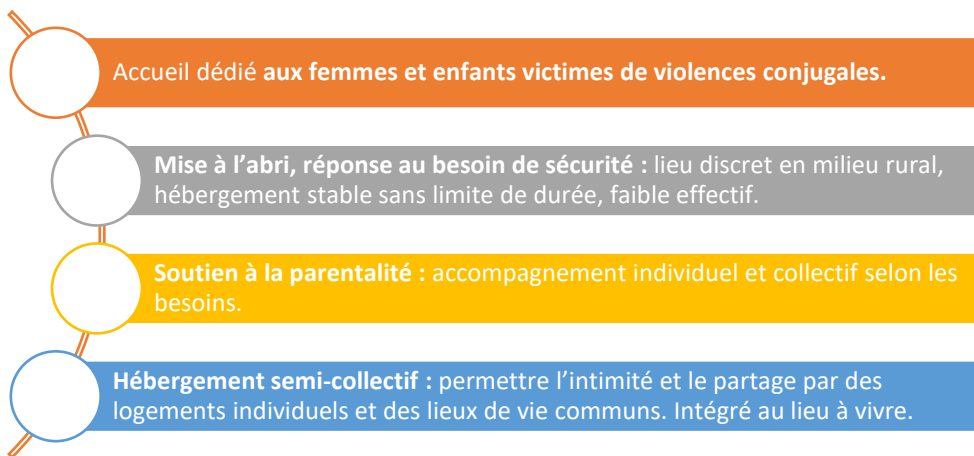
- ❖ La Ferme Claris est dédiée à l'hébergement d'urgence et de stabilisation.
- ❖ La Passerelle est un dispositif ALT simple (Allocation au Logement Temporaire).
- ❖ La Maison d'à Côté est une pension de famille.
- ❖ Le Temps Partagé est pour partie une Maison en Partage pour séniors.
- ❖ Le Mas Latour propose du logement social et solidaire.



LA FERME CLARIS

La Ferme Claris est un gîte d'hébergement à caractère familial conventionné pour 8 places d'hébergement avec la DDETS et le Conseil Départemental.

72% des ménages victimes de violence
220 jours - durée moyenne de séjour
127 % - taux de remplissage



Deux dispositifs d'hébergement **Urgence** et **Stabilisation**, l'accompagnement proposé est le même.

Urgence	Stabilisation
<ul style="list-style-type: none">• 6 places• 8 ménages• 20 pers. hébergées	<ul style="list-style-type: none">• 2 places• 2 ménages• 4 pers. hébergées



Evolution des flux :

CRITERES DE FLUX	2023	2024	2025	Moyenne sur 5 ans
Nb ménages hébergés	14	9	11	12
Nb ménages entrés	10	4	7	8
Nb ménages sortis	9	5	6	8
Nb personnes hébergées	34	19	24	27
Nb personnes entrées	24	9	17	18
Nb personnes sorties	24	12	12	18
Nb personnes au 01/01	10	10	7	8
Nb personnes au 31/12	10	7	12	8
Durée moyenne de séjour (en jours)	125	146	220	149
Nb de nuitées	3220	3147	3694	3205
Taux de remplissage	110%	107%	127%	109%

Le nombre de ménages hébergés est un peu en dessous de la moyenne cette année encore par rapport aux autres années. Cela s'explique surtout par des accompagnements de longue durée. Cependant, le taux de remplissage des places d'hébergement dépasse l'objectif. Quant à la durée moyenne de séjour, elle est plus importante du fait du départ d'un ménage présent sur une longue période.

FLUX 2025	Stabilisation	Urgence
Nb ménages hébergés	2	9
Nb ménages sortis	1	5
Personnes hébergées	4	20
Personnes sorties	2	10
Durée moyenne de séjour	698 j	125 j
Nb de nuitées	728	2 966
Taux de remplissage	100%	135%

La durée moyenne de séjour des personnes sorties pour les places d'urgence est de 4 mois, les accueils allaient de 20 jours à un peu plus d'un an.

Le ménage sortant du dispositif de stabilisation est resté presque 2 ans en raison de la longueur administrative liée aux réponses temporaires de la préfecture ne permettant pas une autre orientation.



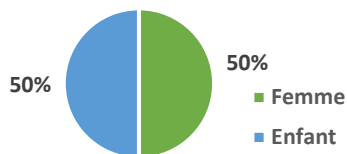
Les sorties en 2025

Les données concernent les 6 ménages sortis :

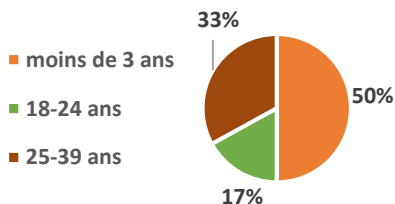
- 1 sortie vers un logement privé et pas d'attribution de logement dans le parc public
- 1 retour au domicile conjugal
- 1 sortie vers le dispositif stabilisation et 1 sortie vers le dispositif IML
- 2 ménages ont préféré une sortie chez un tiers (amis, famille)

2 départs ont donné suite à des informations préoccupantes dont un placement immédiat de l'enfant (suivi éducatrice ASE et mesure du juge des enfants).

Composition des ménages sortants



Les 6 ménages sortants étaient composés de 6 mères ayant chacune 1 enfant.



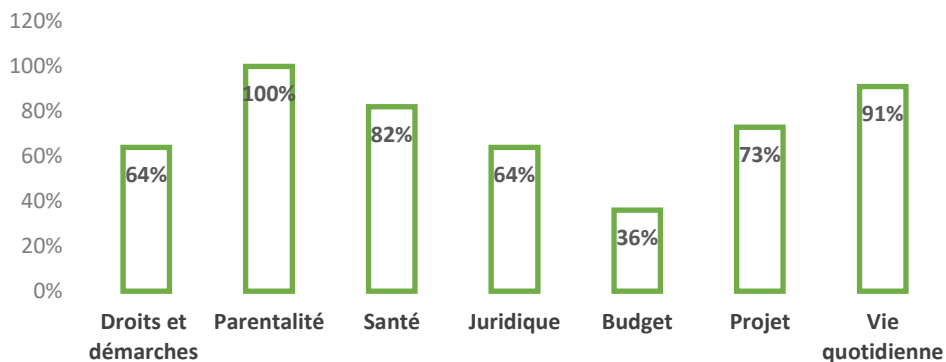
4 enfants avaient moins de 3 ans et les 2 autres enfants ont eu 4 ans au cours de l'année. 2 mères de moins de 25 ans.

L'accueil de 4 ménages a donné lieu à des prises en charge du Conseil Départemental.





L'accompagnement :



Ces données concernent l'accompagnement réalisé auprès des 11 ménages hébergés en 2025

□ Droits et démarches :

L'accompagnement s'est fait en fonction des besoins et demandes des résidents : accès aux droits (CAF, CPAM), documents d'identité notamment auprès des consulats, déclaration de revenus, demande de titre de séjour, demandes de logement social en ligne, préinscription France Travail.

7 résidentes ont été soutenues dans ces démarches, pour 2 autres cela n'a pas été possible en raison d'un départ rapide pour l'une et de la non volonté d'une résidente mettant à mal l'accompagnement.

Suite à l'impossibilité de réaliser l'accompagnement auprès d'une résidente, celle-ci est toujours présente malgré la mesure d'expulsion juridique engagée.





□ **Parentalité : 10 ménages ayant des enfants (8 victimes violences)**

La présence quotidienne de l'équipe dans le lieu à vivre permet d'observer les besoins et de soutenir les familles dans leur parentalité. Le travail partenarial avec les services de la PMI, les éducateurs, l'école offre un accompagnement de qualité auprès des familles.

Le soutien à la parentalité doit s'effectuer dans un climat de confiance en laissant à chacun le temps de se poser.

Tous les ménages ont été bénéficiaires cette année :

- 5 familles ont eu besoin de soutien mais de façon plus légère. L'équipe se rendait disponible pour encourager dans l'écoute, les échanges, le partage de conseils, pour garder les enfants permettant aux mères de pouvoir prendre un temps personnel ou lors de rdvs. 3 d'entre elles ont eu besoin d'être accompagnées pour la scolarisation de leurs enfants.
- Pour les 3 familles qui sont parties rapidement sans avoir pris le temps de bien construire leur projet, l'équipe a réalisé plusieurs interventions et ses observations ont donné suite à deux informations préoccupantes.
- 2 familles ont été étroitement soutenues ce qui a nécessité l'intervention régulière de l'équipe : continuité de l'accompagnement auprès d'une mère et son fils porteur de handicap en lien avec l'équipe du SESSAD UNAPEI30 et soutien régulier auprès d'une mère ayant un nouveau-né et un fils de 6 ans.

Les enfants de 4 familles ont été scolarisés à l'école du village. L'un des enfants bénéficie d'une reconnaissance de son handicap par la MDPH, il pouvait fréquenter l'école 8 heures par semaine en présence de l'AESH.

Des notes de situation sont transmises régulièrement à l'ASE pour faire le point sur l'évolution des situations.

Pour un complément d'information, voir rubrique :

« Soutien à la Parentalité » du rapport.

□ **Santé :**

9 ménages ont bénéficié d'accompagnement : sensibilisation, orientations diverses (PMI, CMP, autres professionnels de santé), accompagnement pour contacter les organismes et pour la prise de rdvs, nombreux accompagnements physiques aux rdvs liés à la situation géographique de la Ferme Claris.

2 enfants ont subi une intervention chirurgicale dans l'année.

4 familles ont bénéficié d'un suivi PMI, des vaccins ont pu être mis à jour.

Les résidentes bénéficient de séances de relation d'aide en interne à la demande et un psychologue intervient chaque 15 jours pour animer un groupe de parole.



LA FERME CLARIS

□ **Juridique :**

7 résidentes ont été soutenues dans leur démarches juridiques : dossiers de demande d'aide juridictionnelle, orientation, conseils et recherche d'informations, soutien dans la rédaction des mails et pour les échanges avec les avocats, aide à la préparation des dossiers, rédaction de notes.

3 accompagnements pour 2 dépôts de plainte et 1 main courante à la gendarmerie. Organisation de deux rencontres avec les gendarmes au sein de la Ferme Claris.

□ **Budget :**

4 ménages ont été accompagnés pour leur budget. Deux ont dû bénéficier de colis alimentaires en raison de leur difficulté à gérer et les deux autres n'ont eu besoin que de conseils.

2 ménages ont bénéficié régulièrement de colis alimentaires jusqu'à l'ouverture de leurs droits (pendant la période sans ressources liée à leur situation administrative en préfecture). 1 autre famille sans ressources pour la même raison n'a pas eu besoin de colis alimentaires car elle bénéficiait du soutien régulier d'une autre association.

□ **Projet et orientation :**

Des points réguliers permettent un échange avec les résidents sur leur projet qui évolue au fil de l'accueil. Cela a été le cas pour 8 ménages qui ont bénéficié de cet accompagnement.

5 orientations SIAO ont été réalisées : 2 sur les dispositifs stabilisation et ALT en interne, 1 orientation IML et 1 orientation refusée par le SIAO des Landes (pas de liens personnels ni de pistes d'emploi pour une famille demandant le SYPLO).

Pour un autre ménage, nous avons commencé un projet, cependant la personne a préféré repartir au domicile avec le père de l'enfant malgré la violence, ne se voyant pas apte à élever son enfant seule.

2 ménages n'ont pas voulu travailler leur projet d'orientation en lien avec l'équipe préférant des solutions personnelles : départ précipité chez un tiers (famille et amis) malgré le besoin flagrant de se poser pour construire un projet pérenne.





LA FERME CLARIS

□ **Vie quotidienne et animation :**

Mise à part la personne pour laquelle une mesure d'expulsion est engagée, tous les résidents ont bénéficié de l'accompagnement à la vie quotidienne.

Chaque semaine se tient un Conseil de maison, espace d'échange et d'expression, il permet l'organisation du vivre ensemble des habitants du lieu à vivre. Les résidents sont encouragés à faire des propositions, à s'impliquer dans diverses activités, notamment les activités solidaires. Ceci leur permet de valoriser le temps qui aura été passé dans ce lieu au cours de l'hébergement (agrément OACAS).

Les participations sont plus ou moins régulières selon les personnes, elles ont besoin "d'atterrir" pour comprendre le fonctionnement du lieu avant de commencer à s'y investir. Les anciens résidents accueillent les nouveaux ce qui participe à mettre les personnes à l'aise et à s'intégrer peu à peu à la vie du lieu. Cependant, lorsqu'une personne est trop préoccupée par sa situation, nous constatons sa difficulté à se projeter dans le quotidien malgré les encouragements.

Un suivi bimensuel pour la tenue des logements est effectué dans un but éducatif et aussi de maintien des lieux. 5 résidentes ont bénéficié d'un soutien très régulier pour l'entretien de leur studio. Les logements sont remis en état avant chaque entrée.

Le temps des repas communs est aussi l'occasion d'aborder régulièrement l'équilibre alimentaire et un soutien à la préparation pour les personnes moins à l'aise en cuisine.

Nous effectuons de nombreux accompagnements en raison de la situation géographique du lieu, ce qui mobilise du personnel. Cette année, nous avons davantage encouragé les résidents à gagner en autonomie pour leurs déplacements notamment les courses et certains rdvs lorsque c'était possible. Nous organisons les autres déplacements pour les résidents (pour la plupart non véhiculés) avec un groupe de bénévoles en soutien de l'équipe salariée.

L'équipe se rend disponible pour garder les enfants en fonction des besoins, elle anime aussi les temps de vie communs, est à l'écoute des besoins au quotidien. Les week-ends sont animés par une partie de l'équipe ou des bénévoles, des sorties sont proposées en concertation avec les résidents.





Groupe de parole

Cf. section « Parentalité ».

Partenariat

Continuité du travail inter-partenarial avec :

- Les équipes du conseil départemental : ASE et services SST (notamment le CMS et la PMI de Saint-Christol-lès-Alès) avec la mise en place de rencontres et de points réguliers. Poursuite et bilan des interventions thématiques liées à la vie quotidienne.
- L'équipe du SIAO et 115 (rencontres et échanges, participation à la commission HU le 30/05, liens par le biais du SI-SIAO).
- Travailleurs sociaux CAF pôle territorial nord.
- L'association RESEDA.
- Avec l'école et la mairie de Lézan.
- Avec la gendarmerie de secteur.
- Avec le CMP d'Anduze.





Focus sur le partenariat avec l'association RESEDA :

RESEDA, association de coordination des réseaux de santé du bassin alésien, permet de mutualiser des moyens, d'accompagner les réseaux de santé dans leur évolution et de leur offrir des outils communs. RESEDA est signataire du Contrat Local de Santé avec le Pays Cévennes et l'Agence Régionale de Santé.

La Gerbe fait partie du réseau Santé et Vie Sociale. Le groupe de travail sur les Violences Conjugales a tenu 4 réunions qui organisent l'ensemble des activités suivantes :

1. **Les actions de sensibilisation** auprès de divers professionnels. Cette année La Gerbe a participé à une des 3 sessions conduites auprès des personnels de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) de Sauve. La même action avait été conduite en 2024 auprès de la MSP de St Jean du Gard et s'est achevée en début d'année par une rencontre de RESEDA avec la brigade de gendarmerie, permettant l'élaboration de 2 fiches réflexes (conduite à tenir).
2. **Un espace d'échanges de pratiques** entre professionnels de divers horizons, afin d'améliorer la prise en charge et le suivi des situations familiales concernées par les violences conjugales. Ce sont 16 structures différentes qui ont été présentes pour les 4 séances + 1 séance de bilan, au cours desquelles 21 professions ont participé. Au total 46 personnes différentes ont été concernées pour ces sessions avec un nombre maximum de 20 par séance. Ces rencontres sont l'occasion d'une meilleure connaissance entre professionnels du territoire. Deux salariées de La Gerbe s'alternaient et ont pu être présentes à 4 des séances.





LA FERME CLARIS

3. **La mise en place de séminaires ou formations.** Cette année a été marquée par l'organisation du colloque "Violences Conjugales, Familles, Traumatismes et Santé" qui s'est tenu les 27 & 28 novembre à Alès. Sa conception et sa préparation ont nécessité de nombreuses réunions de travail (environ 15 heures). Des conférenciers de renom (Prof. Michel Delage, Prof. Cyril Tarquinio et Dr. Karen Sadlier) ont fait explorer aux participants les avancées psycho-sociales du domaine. Elles permettent d'envisager des améliorations dans l'accompagnement des victimes adultes ou enfants et la prise en charge des auteurs. Des tables rondes ont rassemblé 12 intervenants d'institutions du territoire (dont le directeur de La Gerbe), qui ont souligné l'importance du réseau dans leurs pratiques professionnelles. Environ 370 personnes différentes (dont 5 salariés et 2 bénévoles de La Gerbe), représentant plus d'une cinquantaine de domaines professionnels, ont assisté à au moins une partie du colloque.

Au total, cet engagement représente une centaine d'heures consacrées par l'équipe de salariés et de bénévoles de La Gerbe. Philippe Fournier, administrateur de l'association, qui a contribué depuis 20 ans à l'animation du groupe de travail au sein de Reseda, a mis un terme à cette mission. Il sera remplacé par Amandine Maurin, salariée de La Gerbe.



Formation, journées d'échanges et d'informations

- Formation geste et posture (13/11)
- Formation manipulation extincteur et évacuation : participation d'une résidente de la Ferme Claris (17/10)
- Formation PRISME : Précarité et santé mentale (7 et 8/04)
- Intervention sur la thématique de la parentalité dans le cadre des violences conjugales lors de la journée d'accès aux droits du 22/05 (organisé par le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard et Alès Agglo)



LA FERME CLARIS

HEBERGEMENT ALT : La Passerelle

Ce dispositif d'hébergement Allocation Logement Temporaire est situé en diffus dans le village. Il s'adresse à un groupe familial plutôt autonome, en attente entre autres d'un logement et dont l'accueil peut être de longue durée.

ALT simple

3 places
1 ménage
2 pers. hébergées

1 mère et son enfant ont occupé le logement au cours de cette année. Le taux de remplissage est très faible en raison de la composition familiale (2 personnes pour un logement de 3 places) ainsi que des travaux nécessaires avant l'entrée de ce ménage.

L'équipe est intervenue régulièrement, en général 2 fois par semaine pour encourager la maman dans son quotidien (tenue du logement) et son savoir-faire parental. De plus, des rdvs fréquents ont permis à la mère de poursuivre ses démarches administratives : ouverture des droits CAF, demande de logement social en ligne, démarche auprès du JAF en vue de demander l'autorité parentale exclusive. Nous l'avons accompagnée plusieurs fois au consulat d'Algérie de Montpellier notamment pour la demande de passeport de son fils. Nous avons accompagné pour sa demande de renouvellement de titre de séjour. Mme a validé un test de connaissance du français niveau B1.

Elle a participé aux réunions du conseil de maison chaque semaine, au groupe de parole et au repas commun. La famille ne pouvait plus participer à l'atelier des "Familles Kangourous" car son fils porteur d'un handicap rencontre l'éducatrice du SESSAD à ce moment-là, de plus en grandissant, le collectif est difficile à gérer pour lui, il a du mal à s'adapter et gérer ses émotions.

Au cours de l'année, la responsable parentalité a aussi proposé des temps "bulles d'air" afin d'offrir à son fils un espace de jeu et d'éveil pendant que sa mère s'investissait dans certains ateliers et actions solidaires ou prenait du temps pour autre chose. Mme s'occupe avec bienveillance de son fils, la famille a besoin de soutien éducatif.

Nous avons fait une demande d'orientation vers un dispositif IML qui a été refusé par le SIAO en raison de la fragilité administrative en préfecture du ménage.





LA FERME CLARIS

Le budget hébergement FERME CLARIS

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité d'hébergement d'urgence et de stabilisation et l'ALT.

La **dépense réalisée** est de 265 292 €, dans un contexte d'évolution des prix d'électricité, chauffage et de l'eau (15K€). Une activité moindre de travaux d'entretien ont été réalisés par l'association, principalement par des bénévoles (6K€).

La valorisation des denrées provenant de la banque alimentaire est de 6,7K€. Ce même montant se retrouve dans les recettes en compte 75 (rubrique diverse du graphique ci-dessous).

Côté **recettes**, nous noterons une baisse des prises en charge des enfants de moins de 3 ans sur l'année et donc de forte baisse des prises en charge du conseil départemental.

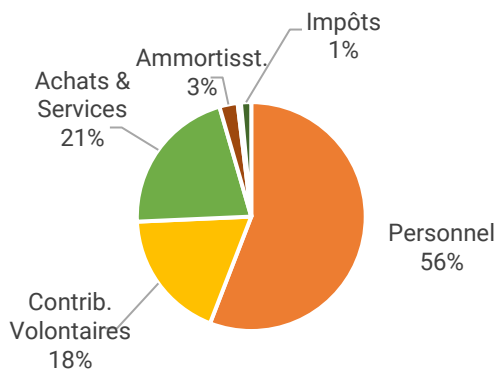
Les subventions, les prises en charge et aides publiques diverses représentent 69% du budget.

La part du bénévolat (travaux, accompagnement, permanence) ainsi que les dons pour le fonctionnement de ce pôle reste important (49K€).

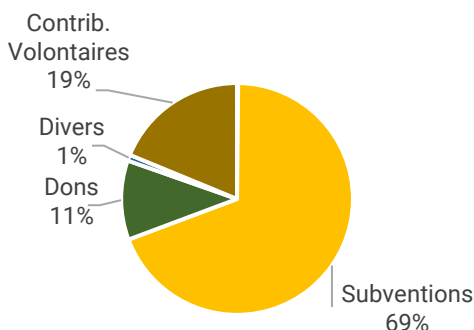
Salariés : 2,92 ETP

Bénévoles : 1,69 ETP

Dépenses : 265 292 €



Recettes : 260 162 €



Résultat : déficit de -5 129 €



SÉJOURS TOURISME ET RESSOURCEMENT

Au cours de l'année 2025, l'association a proposé de venir se reposer, se ressourcer, découvrir une région ou tout simplement découvrir et participer à la vie de l'association, par la location d'un de nos différents lieux d'accueil alternatif. Il s'agit de l'appartement de Tourisme Solidaire, du duplex (3 chambres), du studio visiteur ainsi que du dortoir randonneurs.

Ils font partie du projet social de ce Lieu à Vivre marqué par la citoyenneté et le croisement improbable de personnes d'origines diverses avec les résidents des maisons d'hébergement et de logement. Ces accueils s'inscrivent dans les « activités productives » que les Lieux à Vivre peuvent mettre en œuvre.

1. **L'appartement de tourisme solidaire, le duplex et le studio visiteur**

Le village de Lézan présente l'avantage d'être proche à la fois du piémont cévenol, des garrigues et de la mer.

L'ensemble a bénéficié à 26 vacanciers en 2025 : 3 personnes seules / 6 couples / 4 familles ou groupes. Pour 13 séjours allant d'1 à 7 nuits et représentant 43 nuitées de location contre 59 en 2024. Les séjours sont moins nombreux et plus courts. Seulement 3 séjours étaient d'une durée d'une semaine.

Chaque année, nous recevons des bénévoles qui viennent partager la vie du lieu à vivre et donner un coup de main bien apprécié. Ainsi, en 2025, une famille a logé 4 mois dans le duplex et une jeune femme 1,5 mois dans le studio visiteur de la pension de famille.

Les vacanciers vont fréquemment partager un repas au café/restaurant associatif. Il peut s'agir également de famille de résidents de l'association qui viennent les visiter.

Nous avons renouvelé l'accord avec l'association ARTES pour recevoir pour un séjour vacances une personne en situation de handicap et ses 2 éducateurs accompagnants.

2. **Le dortoir pour randonneurs : un lieu de lien et de passage**

Situé sous les toits du Temps Partagé, le dortoir s'affirme comme un véritable havre de paix, propice à la pause et à la rencontre. Tout au long de l'année, il a rempli des missions variées, s'adaptant aux besoins de chacun :

- **Une halte d'une nuit pour les itinérants** : Nous avons accueilli une dizaine de randonneurs parcourant le chemin Urbain V, offrant un repos mérité aux marcheurs de passage.
- **Un soutien aux liens familiaux** : Le dortoir permet de préserver l'intimité et les retrouvailles, à l'image d'une résidente qui a pu y loger sa fille lors de deux séjours (pour un total de 11 nuits).



SÉJOURS TOURISME ET RESSOURCEMENT

- **Un lieu ressource pour le réseau** : Qu'il s'agisse d'amis de l'association, de familles en quête de convivialité ou de travailleurs de passage dans la région, le dortoir a accueilli 51 personnes supplémentaires.

En résumé, pour cette année, le dortoir a comptabilisé :

Indicateurs clés	Chiffres
Nombre total de personnes logées	63
Nombre total de nuits occupées	37

3. **L'accueil de ressourcement** : une seule personne est venue dans le cadre de ce dispositif, et a bénéficié de 6 séances de relation d'aide. Au cours de 2025, une femme, qui était venue en séjour en 2024, a continué d'être suivie en relation d'aide en visio (11 séances sur l'année).



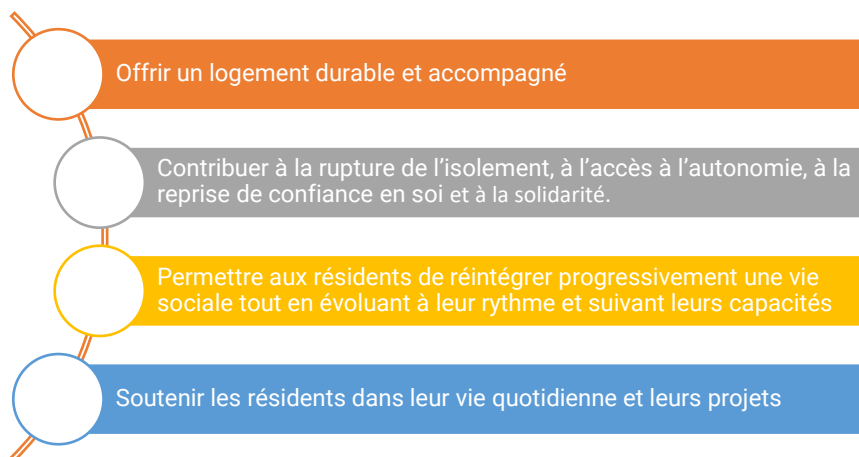


LA MAISON D'À CÔTÉ

La Pension de Famille "la Maison d'À Côté" est un dispositif de logement adapté permettant à des personnes isolées, en manque d'autonomie ou cumulant des difficultés diverses d'avoir un logement individuel tout en bénéficiant d'une vie semi-collective.

Elle propose à la location 8 logements (dont 2 pour familles monoparentales) pour des femmes et des hommes seuls ou des familles monoparentales. L'accueil est sans limite de durée.

NOS OBJECTIFS :



Funambules du quotidien

Ce titre illustre l'équilibre fragile que l'on vit au sein de la pension de famille entre la vie collective et la vie personnelle de chacun. Ce rapport d'activités retrace une année d'accompagnement où la pension de famille a servi de balancier entre moments de doute, et de victoires quotidiennes. Avec comme défi de passer de l'isolement à une marche assurée vers l'autonomie en s'appuyant sur la force du lien collectif.



L'ACCOMPAGNEMENT

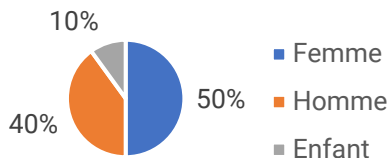
L'Hôte de maison et la gestionnaire de la Pension sont à l'écoute des résidents, présents au quotidien pour veiller au bien-vivre ensemble et proposer des activités leur permettant de se reconstruire, de recréer du lien social et de sortir de leur isolement tout en avançant dans leur projet de vie. Ils les soutiennent dans leur quotidien et leurs démarches (administratives, sociales, santé...) en lien avec les partenaires extérieurs.

Nous faisons un premier accompagnement social généraliste et travaillons avec eux sur un projet personnalisé. Suivant les besoins, nous les orientons vers nos partenaires du CMS, vers les conseillers de France Service... Nous avons eu le renfort durant les 6 premiers mois de l'année 2025 de Léa, apprentie monitrice-éducatrice, qui a mis en place des actions collectives (du besoin repéré à la mise en œuvre puis à l'évaluation). Elle a aussi accompagné des résidents dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet personnalisé.

LES RÉSIDENTS

Composition familiale

Durant l'année 2025, la Pension de Famille a logé 10 personnes : 8 personnes seules et 1 famille monoparentale soit 9 cellules familiales. Une personne a quitté son logement en mars et a été remplacée le mois suivant.



La famille monoparentale est composée d'une femme avec sa fille de 21 ans, étudiante.

Un accompagnement s'est poursuivi avec 2 résidentes pour rétablir du lien avec leurs enfants (avec le père pour l'un et placé pour l'autre) dans l'objectif premier de mettre en place ou de poursuivre des visites. Une des résidentes est en recherche active d'un logement qui lui permettra de prendre plus d'autonomie et de recevoir son enfant. L'autre résidente a pu reprendre contact avec son enfant au cours de visites, et l'objectif est que celui-ci puisse venir en visite à son domicile personnel en 2026.





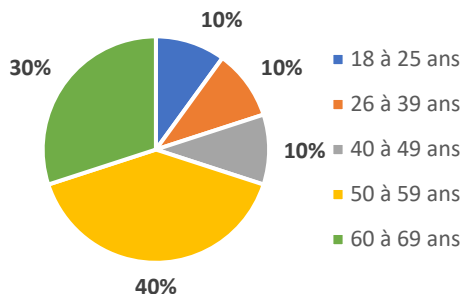
LA MAISON D'À CÔTÉ

Âge

Nous avons une majorité (7 sur 10) de personnes de plus de 55 ans dont 3 de plus de 60 ans. La moyenne d'âge est de 48 ans.

Nous sommes confrontés au vieillissement, prématuré parfois, des personnes vivant en pension de famille et à la question de la gestion de la perte d'autonomie.

La moyenne d'âge baisse seulement quand nous accueillons des familles monoparentales avec des enfants.



Durée d'accueil et taux occupation

Il y a eu 2 893 jours d'accueil pour les 9 cellules familiales. Le taux d'occupation sur l'année est donc de 99%.

Depuis l'ouverture de la pension de famille, en décembre 2012, nous avons logé 28 ménages soit 38 personnes. 20 ménages soit 29 personnes ont quitté la Pension depuis 2012.

La durée moyenne de séjour pour les personnes présentes en 2025 est constante soit 5,3 ans : 2 personnes sont présentes depuis l'ouverture soit 13 ans, 1 est là depuis 5 ans, 1 depuis 4 ans, 3 depuis plus de 3 ans et 1 est arrivée au printemps 2025.





Départ de la pension

Une résidente est restée seulement 5 mois à la Pension. Le lieu ne correspondait pas à ses besoins. Après plusieurs mois d'aller-retour entre hospitalisations et retour à domicile, elle a choisi de retourner vivre avec sa mère âgée. Elle nous a rendu visite dans l'année et nous a confirmé avoir fait un bon choix pour elle.

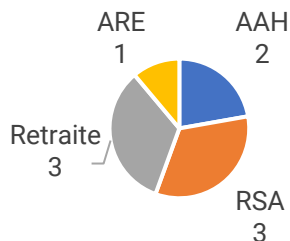
Un nouveau résident est arrivé dans le logement libéré, venant d'un hébergement sur un autre lieu à vivre. Son objectif à plus long terme est de recevoir en visite à domicile son fils de 2 ans. L'objectif premier est de stabiliser sa situation et ensuite de travailler la validité de ce projet.

Revenus, emploi et budget

Les résidents ont des petites ressources (RSA, ARE, AAH, Pension de Retraite) et sont sans emploi.

5 ménages ont des fins de mois difficiles et parfois des soucis de gestion de budget. 2 résidents bénéficient d'un accompagnement budgétaire MASP et 1 est en attente d'accompagnement, 1 est sous curatelle.

4 résidents bénéficient de colis alimentaires par les Restos du Cœur d'Anduze, ce qui les aide bien dans leur quotidien.



Santé

7 résidents sur 10 rencontrent des difficultés de santé : maladies (chroniques ou pas), accident et ses conséquences, addictions. Ils sont suivis par un médecin généraliste ou spécialiste, et pour 3 d'entre eux par le CMP.

Nous constatons le vieillissement de nos résidents et les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie. Nous les encourageons et accompagnons dans la démarche de soins et des intervenants spécialisés sont mis en place si nécessaire. En 2025, nous avons continué la mise en place de soins de base tels que dentiste, ophtalmologiste...

5 résidents ont fait un bilan de santé complet CPAM, ce qui a permis à certains de découvrir des problèmes de santé et de mettre en place un soin et un suivi médicalisé.





LES ACTIVITÉS

Vie collective et ateliers

La vie collective est organisée au travers d'un Conseil de Maison hebdomadaire et d'un Conseil de Vie Sociale.

Les résidents participent activement à la vie de la maison : cuisine pour les 2 repas communs de la semaine, entretien des espaces communs, participation aux travaux...

Mais également à la vie de l'association à travers des actions de partage, d'entraide et de solidarité : aller chercher les denrées à la Banque alimentaire, porter des affaires à la déchetterie, donner un coup de main à un déménagement, cuisiner au café/restaurant de l'association ou tenir le comptoir...

Mais encore : aller chercher les dons de meubles, bibelots et autres, les trier, les réparer, les ranger pour alimenter nos brocantes ainsi que l'équipement de nos logements.

Chaque résident peut aussi participer à la vie de l'association à travers les ateliers de l'Espace de Vie Sociale (7 résidents sur 9 y ont participé).

Atelier Bricolage

Grâce à l'énergie partagée entre les résidents, les bénévoles et l'équipe, notre pension de famille s'est embellie avec un très joli abri à vélo, qui s'accorde avec les travaux de la cour réalisés en 2024. Ce chantier a été un agréable moment de convivialité et d'entraide, renforçant les liens qui nous unissent.

Les résidents ont aussi participé à d'autres travaux en solidarité avec les autres maisons : journée travaux au Mas Latour, démontage de serres pour le jardin de l'association...

Participation à la Semaine nationale des Pensions de Famille en mai 2025

A Nîmes, les 11 structures du Gard étaient réunies par la DDETS pour une rencontre d'échanges de pratiques et un forum avec un stand par structure. L'atelier Percussions de l'association a fait le déplacement pour animer un moment de l'après-midi.

Le jeudi midi, les habitants de la Pension ont préparé un apéritif déjeunatoire pour les partenaires locaux et voisins invités ce jour, une cinquantaine de personnes. De beaux moments de convivialité et de partage avec la fierté visible de certains à faire découvrir et expliquer leur chez-soi.

Témoignage d'un résident : *"Je suis arrivé avec mon sac à dos et j'ai trouvé mon logement immense ! Ici je suis heureux de la personne que je suis devenu."*



Soirées, sorties et séjour Vacances

Le mardi soir, nous changeons parfois nos habitudes. Au lieu d'un simple repas, nous avons vécu des soirées cinéma ("l'incroyable histoire du Facteur Cheval" suite à la visite de son Palais), karaoké, dégustation à l'aveugle (pendant la Semaine du Goût).

Différentes sorties très diverses ont été organisées tout au long de l'année : bowling, pique-niques rivière, musée de la Romanité à Nîmes (sur le thème de la place de la femme dans l'antiquité). Nous avons participé à une rencontre avec l'association A-Rocha pour une réflexion commune d'identification de notre impact écologique et les actions à mener pour en limiter les effets négatifs.

Le séjour Vacances annuel s'est déroulé du 23 au 26 juin 2025. Nous étions en camping à Nant (12230) dans l'Aveyron sur les traces des templiers. Visite entre autres des caves de roquefort (avec dégustation), La Cavalerie... Moments de repos, de rupture du quotidien de la pension, de partages dans la bonne humeur !

2025, une année de défis formateurs.

L'année a été marquée par des difficultés de vie, des confrontations dans le groupe et parfois avec l'équipe encadrante. Cela s'est manifesté par des nuisances sonores, du harcèlement, de la violence voire de l'intimidation et des addictions impactant le collectif. Concilier le vécu traumatique toujours présent des uns à la tranquillité des autres est difficile. Le respect mutuel commence là où le plaisir des uns s'arrête avant d'envahir l'espace de tranquillité des autres.

Suite aux différentes altercations, il a fallu prendre soin des résidents comme de l'équipe et mettre en place des réponses ou sanctions correspondantes. Nous avons dû rencontrer chaque personne concernée.

Cela nous a mené à une réflexion riche mais indispensable sur notre pratique professionnelle, sur le cadre et son application, sur les réparations et les sanctions. L'année s'est terminée dans un climat plus apaisé et de meilleures interactions dans le groupe.





LA MAISON EN PARTAGE

Maison en Partage “Le Temps Partagé”

La Maison en Partage, opérationnelle depuis janvier 2021 avec une capacité de 6 logements, continue d'assurer sa mission essentielle d'accueil et d'accompagnement de personnes encore autonomes fragilisées par l'âge et/ou le handicap.

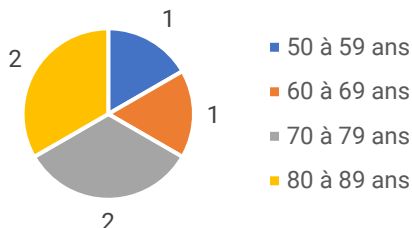
L'animatrice de vie sociale veille au bien-être de chacun et coordonne des actions d'animation dans l'espace commun.

Objectifs

- Rester indépendant chez soi (dans son logement personnel)
- Maintenir une vie sociale
- Être dans une dynamique de partage, de convivialité et de solidarité

Données chiffrées 2025

- 4 femmes, 2 hommes
- 1 AAH, 5 retraites



Synthèse de l'année : défis et accompagnement spécifique

L'année écoulée a été marquée par des situations de santé particulièrement éprouvantes pour les habitants, mettant en lumière l'intérêt de cette maison à la vie partagée et son extension à un plus grand nombre de personnes isolées :

- **Accompagnement en hospitalisation** : Un habitant a vécu une longue hospitalisation à la suite d'une fracture. Étant complètement isolé, l'animatrice a eu soin de l'aider dans ses démarches, ses besoins quotidiens et lui a rendu de nombreuses visites seule ou accompagnée d'un voisin de la Maison en Partage.
- **Accompagnement en fin de vie** : Suite à l'arrêt de ses traitements oncologiques, une habitante a fait le choix d'une fin de vie à domicile. Ce moment a été géré avec le soutien de l'Unité Mobile de Soins Palliatifs, la famille et les voisins. Ce décès a ébranlé d'une manière forte l'ensemble du Temps Partagé et a demandé un soutien particulier.
- **Soutien spécifique** : Une habitante, confrontée à une pathologie psychiatrique chronique, nécessite un accompagnement quotidien intensifié. Cette situation exige une coordination rigoureuse avec les services de soins externes afin de garantir la continuité et la sécurité de son environnement de vie d'aujourd'hui et dans le futur.



LA MAISON EN PARTAGE

Dynamique Collective et Inclusion Sociale

Malgré ces épreuves individuelles inhérentes au vieillissement et à la maladie, le tissu social au sein de la Maison en Partage s'est considérablement renforcé. Une solidarité et des liens d'amitié cimentent la vie collective, renforcés par le "Café des Voisins", chaque lundi.

L'implication des habitants dans le quotidien du café-restaurant associatif est un indicateur de leur bien-être et de la réussite du dispositif : que ce soit dans les services rendus au café-restaurant (lingerie et cuisine) ou dans les ateliers socio-culturels (chant, poterie, écriture, lecture, débat de société, couture, scrabble, informatique, concert, etc.), chaque habitant peut y trouver son compte, selon son état physique et moral du jour.

Bilan Global et Perspectives Inter-Structures

Après 5 années de fonctionnement de la Maison en Partage, la qualité du lien social et la dimension quasi-familiale qui se sont développées sont l'impact social le plus significatif. Cet enrichissement est favorisé par la transversalité des projets avec les autres dispositifs de l'association (Pension de Famille et Hébergement d'Urgence).

Les temps forts communs (Cercle de Paix hebdomadaire, Marchés saisonniers, Fête Claris, Semaine du Goût, visite des enfants du CLSH) renforcent l'intergénérationnel et l'inclusion.





LA MAISON EN PARTAGE

Evolution en Habitat Inclusif :

Durant l'année 2025, nous avons fait le choix de transformer la Maison en Partage en Habitat Inclusif. Ce nouveau dispositif nous permettra, dès janvier 2026, d'accompagner 16 personnes autonomes de plus de 65 ans et/ou porteuses de handicap.

Ces 16 personnes sont réparties comme suit : 6 personnes vivant dans les étages du Temps Partagé (Maison en Partage), 1 personne vivant à la Passerelle, 2 personnes vivant au Mas Latour et 7 personnes restant à leur domicile mais bénéficiant du dispositif en diffus.



Chacune de ces 16 personnes s'engagera dans une dynamique de lien social, de vie partagée et bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par une animatrice de vie sociale.

LE LOGEMENT PASSERELLE

La maison de village appelée La Passerelle comprend deux parties : un logement T3 dédié à l'hébergement ALT (voir section ALT du rapport) et un T1bis de 36 m² dédié à du locatif social réalisé dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion de La Gerbe.

Cette extension de la Passerelle réalisée en 2017 accueille toujours le même locataire.



LE MAS LATOUR

Le Mas Latour est un lieu d'habitat solidaire (8 logements), inspiré de l'habitat participatif, qui encourage chacun à être co-acteur du "mieux vivre ensemble".

Une dynamique s'y crée au travers d'activités, d'évènements, de soirées dans les espaces de vie collectifs (salle multi-activités, atelier bricolage) et d'un local de transformation des produits agricoles permettant la fabrication de conserves (coulis de tomates, confiture, compote, conserve de légumes).

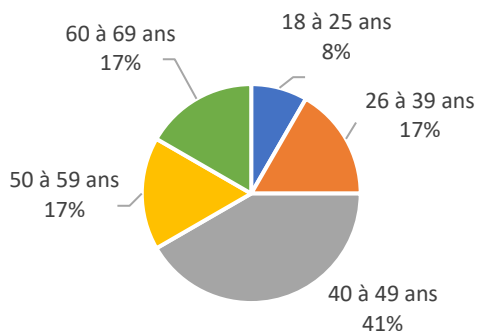
Le lieu dispose également de 4 ha de terres agricoles, où sont installés des agriculteurs qui présentent des garanties de cultures raisonnées.



Le Mas Latour propose 8 appartements à la location : 2 T1bis, 2 T2 dont 1 PMR, 3 T3, 1 T4, d'une surface allant de 29 à 89 m². Il se veut être un lieu intergénérationnel (de familles avec enfants aux retraités).

Composition familiale :

En 2025, les 8 logements du Mas Latour ont été occupés, avec 1 changement de locataire fin novembre : 19 personnes ont été logées.



Composition familiale des locataires :
3 personnes seules,
1 famille monoparentale avec 2 enfants,
3 familles monoparentales avec 1 enfant,
1 famille monoparentale avec 3 enfants

Les âges s'étalent de 2 à 67 ans.

Durant l'année 2025, le Conseil des Voisins (réunion d'échanges entre les habitants) s'est réuni 7 fois, animé par Guillaume Farenc (coordinateur) et Rémy Vergnon (directeur).



LE MAS LATOUR

La vie du groupe :



La construction des interactions au sein du groupe et la mise en œuvre de projets sont sans cesse à entretenir et à développer. Les liens de voisinage évoluent suivant les événements et circonstances de la vie commune.

Le premier mercredi de chaque mois, les résidents se retrouvent pour un repas en commun ouvert à l'extérieur. Ce temps de repas permet de tisser et renforcer les liens entre les résidents et les personnes extérieures qui s'y joignent. De nombreux sympathisants du Mas Latour ou d'anciens locataires y ont participé en 2025. Ainsi,

il n'est pas rare que nous soyons une trentaine à table.

Grâce à la salle d'activités, les résidents et l'association ont programmé 4 concerts cette année. Les résidents y servent une buvette dont le résultat permet de financer leurs projets.

Cette salle a accueilli aussi 6 anniversaires, une rencontre du service social et territorial, les repas partagés du collectif « The Chosen » du Vigan (projection de la série éponyme) ainsi que ceux de l'AEMC (association partenaire) lors des matinées d'atelier conserverie.

L'atelier « Graine d'Etoile », porté par Elise Duvergé, s'y est aussi tenu. Les activités proposées sont ouvertes à tous les enfants des alentours de 6 à 10 ans, dans le but de développer leur créativité. La participation est en moyenne de 4 enfants, pour la plupart résidents sur le Mas Latour au rythme d'un atelier par vacances scolaires.

Afin de fluidifier la communication, deux groupes WhatsApp diffusent les informations. Un groupe est spécifiquement dédié aux résidents et un autre groupe est destiné à tous les sympathisants intéressés.





LE MAS LATOUR

Travaux :



Tout au long de l'année, les travaux d'entretien du Mas se sont faits avec les résidents. Des bénévoles et des équipiers de Lézan, sont aussi venus afin de participer à cet entretien général. Ce sont de nombreuses actions (peinture, plantations de végétaux, petite maçonnerie...) qui ont été menées, et qui toutes ensemble, embellissent et agrémentent le site.

En 2025, les projets commencés en 2024 ont perduré : le poulailler commun, le jardin partagé et les ateliers de transformation. Durant l'année une structure de jeux pour enfants (donnée à l'association par la mairie de Lézan) a été

installée et entièrement repeinte.

Le poulailler, lui, a fait peau neuve avec l'abandon de l'ancien site et la construction d'un poulailler mobile.

Agriculture :

Sur la partie des terres agricoles, le maraîcher poursuit et étend sa production avec deux nouvelles serres. Il s'implique aussi par ses conseils pour la mise en œuvre du Jardin Partagé des habitants du Mas, mais également pour prêter parfois main forte. Une habitante du Mas a installé une serre de culture afin de démarrer une activité agricole.

Le Mas Latour permet aussi à un ex-habitant du lieu de pratiquer la culture de spiruline en vue d'une potentielle activité professionnelle.





Conserverie locale et solidaire :

C'est un lieu pour transformer les produits agricoles en conserves, permettant de favoriser les circuits courts, soutenir les producteurs locaux et lutter contre le gaspillage alimentaire. Le local de transformation est ouvert à tous (professionnels ou amateurs). Il permet à l'association de proposer des produits de qualité à ses habitants et de créer une mixité sociale lors des transformations (habitant, salarié, bénévoles, ...).



L'année 2025 est marquée par le développement du local de transformation de produits agricoles. Diverses transformations ont été réalisées autour de 8 recettes (confitures, compotes, coulis, soupes, ...).

L'association a réalisé 21 transformations, soit environ 1134 bocaux réalisés.

Lors de ces transformations, plusieurs bénévoles et résidents ont participé. Ainsi, la conserverie remplit bien sa mission de mixité sociale.

L'association a aussi développé un partenariat avec l'AEMC (association éducative du Mas Cavailiac) qui est une association d'utilité sociale, qui intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées handicapées ou non, en situation de fragilité et/ou difficulté sociale.

Cette association nous a sollicité, afin que les jeunes d'un de leur centre « IMPRO » (établissement de formation professionnelle pour adolescent handicapé) puissent réaliser des ateliers cuisine.

En 2025, 6 transformations ont eu lieu. C'est l'occasion pour les jeunes de découvrir, parfois pour la première fois, des conditions de travail professionnelles.

Côté communication, en octobre, nous avons tenu un stand lors de la journée anti-gaspi organisée par l'association "la bougeotte" de Ganges (34). L'association a aussi participé au comité citoyen organisé par le PAT (plan alimentaire territorial) du Vigan.





LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

Budget Logement Adapté et Solidaire :

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité du logement adapté et solidaire : Maison d'A Côté, Maison en Partage du Temps Partagé et le Mas Latour.

La dépense de fonctionnement réalisée est de 316 923€.

Les dépenses d'énergies (Electricité, Eau, granulé bois) ont un niveau élevé (21K€), pour l'ensemble des 3 maisons.

La part des immobilisations corporelles liés à l'acquisition des bâtiments (Maison d'A Côté, Temps Partagé et Mas Latour) représente (94K€).

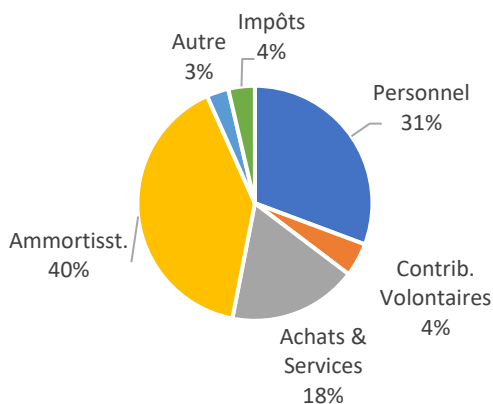
Côté recettes, les logements ayant peu de taux de vacances, les loyers représentent 32% des rentrées.

Notons à nouveau cette année, une entrée de dons d'investissement (33K€), pour des projets futurs.

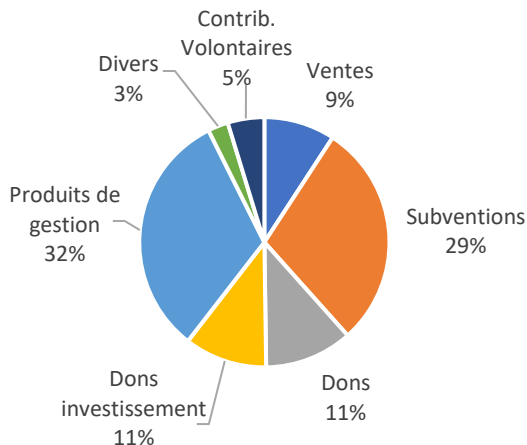
Les contributions volontaires (5%) représentent l'engagement des bénévoles pour participer aux accompagnements des hébergés, de l'aide pour divers travaux.

Salariés : 2,26 ETP

Bénévoles : 0,45 ETP



Dépenses : 316 923 €



Recettes : 309 494 €

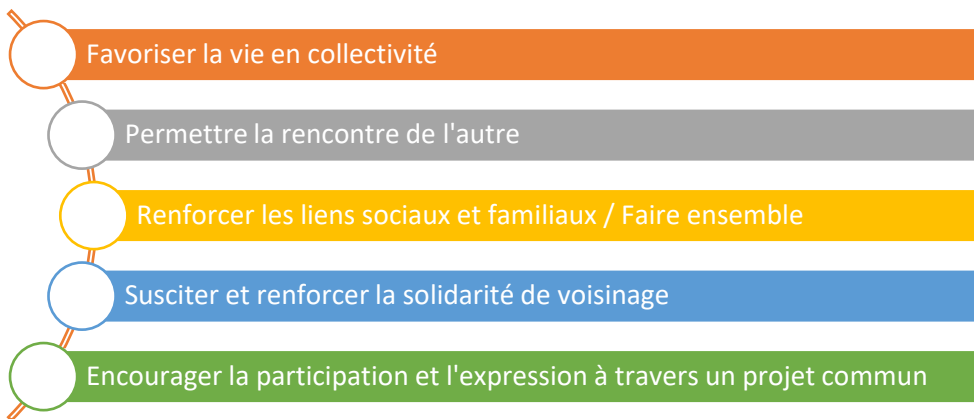
Résultat : - 7 429 €

CHAPITRE II :

PARTICIPER AUX ATELIERS

Expression, Solidarité, Citoyenneté

NOS OBJECTIFS :

- 
- Favoriser la vie en collectivité
 - Permettre la rencontre de l'autre
 - Renforcer les liens sociaux et familiaux / Faire ensemble
 - Susciter et renforcer la solidarité de voisinage
 - Encourager la participation et l'expression à travers un projet commun

La proportion de personnes venant de Lézan ou des alentours parmi les participants augmente.



ESPACE DE VIE SOCIALE

Équipe

Sur l'année, une équipe variée intervient pour la continuité des activités et le fonctionnement de celles du Temps Partagé :

- 89 bénévoles (8 résidents, 81 personnes extérieures)
- 1 jeune en service civique
- 3 intervenants extérieurs
- 4 salariés



Solidarités	• Jardin, cueillettes, conserves, travaux
Prendre soin de soi	• Beauté, Gym, ...
Créativité	• Poterie, Ecriture, Couture
Parentalité	• Famille Kangourous, CLAS
Temps Partagé	• Cuisine, petites mains, service

Killian Harmel termine sa mission de service civique comme ambassadeur du Temps Partagé en décembre 2025.

Evènements marquants

- Avril : Marché de Printemps
- Juin : Kermesse
- Juin : Fête Claris
- Août-Décembre : Ouverture du Temps Partagé sur 4 jours.
- Décembre : Marché de Noël.
- Décembre : repas de Noël au Temps Partagé.

Zoom sur la Fête Claris :

Le samedi 21 juin 2025, la Ferme Claris s'est transformée en un lieu d'effervescence et de partage pour sa fête annuelle, réunissant habitants de Lézan, amis de l'association et partenaires. La journée a célébré la convivialité autour d'un grand repas partagé et a mis en lumière les talents de nos ateliers : une exposition des « Copains des Arts », une représentation de la chorale, une brocante solidaire et des initiations à la poterie. Entre jeux géants, batailles d'eau pour les enfants et projection historique mettant à l'honneur le client le plus fidèle du Temps Partagé (monsieur de 95 ans, ancien propriétaire), cet événement a incarné les valeurs fondamentales de La Gerbe : le plaisir de faire ensemble et la reconnaissance que si « personne n'est indispensable, chacun est irremplaçable ». La fête s'est clôturée en beauté au parc du château par un bal traditionnel au son d'un orchestre vivant.



ESPACE DE VIE SOCIALE

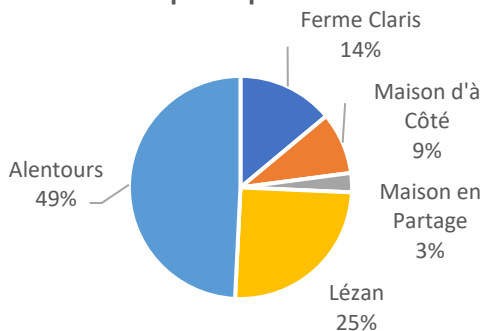
Le public en 2025

476 personnes participantes (dont 316 personnes présentes surtout au Temps Partagé), 403 familles, 420 adultes, 56 enfants se croisent à l'EVS.

Les ateliers

Une vingtaine d'ateliers est proposée cette année (détail des ateliers proposés en annexe). Nous constatons une proportion plus importante des personnes venant alentour 70% cependant la fréquentation des ateliers concerne pour 51% des personnes venant de Lézan (des hébergement logement ou de Lézan). L'espace de vie sociale reste un point de rencontre local et facilite le lien. De plus, les « alentours » concerne majoritairement des villages à moins de 15km.

Proportion de participations selon la provenance des participants



L'atelier couture a repris cette année au mois de mai. Les ateliers percussions, poterie se maintiennent et rencontrent un certain succès notamment pour les personnes du village et alentours. L'atelier d'écriture s'est arrêté en début d'année. Les ateliers au Temps Partagé, accessibles à tous, continuent de fonctionner avec du scrabble, du crochet, des groupes de discussions en anglais, ... Plusieurs sorties sont proposées aux habitants de l'association (Mas Latour, mer, rivière, ...).



Le Jardin pour Tous a maintenu son activité mais de façon plus réduite surtout en deuxième partie d'année notamment en l'absence de service civique sur cette mission. Sa production a permis de confitures, et l'approvisionnement partiel du Temps Partagé. Plus de détails dans la section « Jardin Pour Tous ».

Pour aider certaines résidentes étrangères à mieux maîtriser la langue française (lecture et écriture), 60 séances de cours ont été dispensées à 3 personnes (2 adultes et 1 ado) par Martine Fournier (bénévole).



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITE (CLAS)

Équipe

Sur l'année l'atelier Copains des Arts est encadré par Dominique Sarrouy de l'association Cactus Chromatique et Killian Harmel, jeune en service civique.

- 2 enfants hébergés à la Ferme Claris ont pu bénéficier des ateliers

Durant l'année, 12 enfants participent au CLAS (11 familles).

Les Copains des Arts

Expression et connaissances artistiques

Ateliers animés une intervenante, et 1 jeune en service civique.

- 5 enfants inscrits jusqu'en juin, 8 enfants en septembre.

Lors de la fête Claris de l'association La Gerbe à Lézan, l'atelier « Copains des Arts » a exposé ses créations de l'année. Ce moment de partage a permis aux jeunes artistes de présenter leurs œuvres artistiques à un public venu nombreux découvrir leur talent. Cet atelier fait partie intégrante du CLAS. Cet événement souligne une nouvelle fois la vitalité et la créativité qui animent ce groupe d'enfants.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

À la Ferme Claris, Le soutien à la parentalité s'incarne dans les gestes de la vie quotidienne à travers des actions concrètes :

- **Le relais éducatif** : Nous assurons la garde des enfants pendant que les mères participent aux groupes de parole. À l'issue de ces échanges, un temps est dédié au partage d'informations concernant les enfants, assurant ainsi une transition sereine.
- **La médiation des repas** : Le mercredi, les repas partagés sont des moments clés. Nous accompagnons les enfants pour canaliser leur attention et respecter leur rythme, souvent plus rapide que celui des adultes, permettant ainsi aux mères de profiter d'un moment de convivialité plus apaisé.
- **La mobilité partagée** : Les accompagnements aux rendez-vous extérieurs transforment les trajets en voiture en véritables espaces de dialogue, d'écoute et de partage informel.
- **Les « bulles d'air »** : Lorsqu'une mère exprime le besoin de se ressourcer ou doit se rendre à un rendez-vous seul, nous prenons le relais auprès des enfants. Ce temps est valorisé pour être bénéfique à tous : au retour de la maman, un temps de transmission permet de mettre en lumière les progrès et les points positifs observés chez son enfant.

Les loisirs fédérateurs : Les sorties familiales organisées durant les week-ends ou les vacances offrent des parenthèses de détente et de plaisir partagé, dans un cadre sécurisant et constructif pour chacun.

Enfin, les actions plus spécifiques, régulières et clairement identifiées par les résidentes, sont les suivantes :

Les Familles Kangourous :

- Un atelier et lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans ; une matinée par semaine.
- 2 co-animatrices offrent un temps d'écoute et de parole, d'activités et de réflexion, elles se concentrent sur les actions d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Les ateliers ont pour objectifs :

1-Renforcement des compétences et du lien

- Valoriser les compétences psychosociales et parentales : Soutenir le pouvoir d'agir des parents à travers des temps de réflexion et de partage.
- Consolider le lien parent-enfant : Favoriser une relation adaptée aux besoins de chacun à travers des supports médiateurs (jeux, vidéos).
- Soutenir la libre expression : Echanger et réfléchir sur les problématiques communes pour permettre un retour sur soi et déculpabiliser l'exercice de la parentalité.

2. Socialisation et Ouverture

- Lutter contre l'isolement social : Créer une dynamique de groupe favorisant la solidarité entre pairs et l'entraide au sein de l'hébergement et au sein du village.
- Développer le "réseau ressources" extérieur : Offrir un espace de "regards croisés" avec des experts/partenaires pour permettre aux familles de construire leur propre réseau de ressources, autonome et extérieur à l'association.

Cet atelier est bien repéré par les bénéficiaires pour la valorisation qu'il leur apporte.

En 2025 :

Du 09/01 au 30/11/ 2025, l'activité "Familles Kangourous" a réuni 47 personnes soit 20 adultes et 27 enfants, lors des 27 ateliers.

19 familles étaient représentées, 9 adultes et 10 enfants étaient hébergés dans notre structure, 8 adultes et 20 enfants venaient de Lézan et des villages environnants.

Toutes les semaines : L'invitation à notre atelier est envoyée par mail à 74 contacts dont la commune de Lézan et 13 communes environnantes.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Soutien aux développements des compétences parentales et aux relations parents/enfants

Notre inspiration : La philosophie de « La Maison Verte ».

L'organisation de notre espace d'accueil, « Les Familles Kangourous », s'inspire des valeurs de « La Maison Verte » conçue par Françoise Dolto. Nous adhérons avec conviction à cette vision d'un espace de rencontre et de loisirs pour les tout-petits et leurs parents. Comme le soulignait Françoise Dolto dans son ouvrage *La difficulté de vivre*, il ne s'agit :

« Ni d'une crèche, ni d'une halte-garderie, ni d'un centre de soin, mais d'une maison où mères, pères, grands-parents et accompagnateurs sont accueillis pour favoriser la vie sociale dès la naissance. »

Un rempart contre l'isolement

Au sein des « Familles Kangourous », les parents apprennent à se comprendre et à coopérer au contact des autres. Cette dynamique collective est essentielle : elle permet de briser l'isolement qui, trop souvent, génère une angoisse pouvant impacter directement le développement de l'enfant.

Une prévention précoce par le lien

Notre action repose sur une conviction forte : la prévention de la violence passe par un accueil social précoce. Nous veillons à ne jamais séparer l'enfant de ceux qui constituent le socle de sa sécurité identitaire.

Le rôle de notre équipe professionnelle

Pour garantir ce cadre, l'accueil et l'animation sont assurés par une éducatrice de jeunes enfants et une animatrice bénévole diplômée en psychologie. Leur mission est de créer un climat de confiance favorable à la communication et au développement des compétences parentales et à l'observation fine des besoins de chaque enfant accueilli.

Organisation :

1. Une semaine, l'atelier "Petits Kangourous" propose des activités consacrées aux tout-petits dans un temps de jeux et de partage avec l'adulte.
2. La semaine suivante l'atelier "Parents Kangourous" offre un temps de réflexions, d'échanges et de partages sur un sujet concret lié à l'exercice de la fonction parentale.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Soutien aux développements des compétences parentales et aux relations parents/enfants

Groupe des Emotions (Enfants) :

Le Groupe des émotions s'adresse à des enfants de 4 à 10 ans hébergés sur la Ferme Claris. Il vise le développement des compétences émotionnelles, par le biais d'animations. Chaque séance est construite avec des objectifs et moyens clairement identifiés (fiche activité). Les séances sont imaginées de façon progressive : identification des émotions, la compréhension de ses émotions ainsi que celles d'autrui, et pour finir la régulation des émotions.

Ces groupes ont débuté en décembre, à raison d'une fois par semaine, sauf pendant les vacances scolaires. A cette date, 3 enfants sont concernés par la tranche d'âge et pour l'intérêt qu'elles représentent pour eux.

Groupe de Parole (Adultes) :

La présence au Groupe de Parole pour femmes est fortement conseillée à toutes les résidentes. Nous avons pu observer que les résidentes encouragent et expliquent de façon très positive l'intérêt de ce groupe, aux dames nouvellement arrivées.

20 séances ont été animées sur 2025 ; de janvier à juin 2025 par Charles GEORGE et depuis septembre par Valerie Jouquan psychothérapeutes intervenants extérieurs.

Sur l'année 2025, 9 femmes ont participé à ces groupes.

La majorité d'entre elles apprécie beaucoup le Groupe de Parole. C'est l'occasion pour elles de consolider le sentiment d'appartenance à ce groupe, de favoriser la solidarité et de partager les émotions qui les traversent au cours de leurs chemins en tant que femme et mère.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Soutien aux développements des compétences parentales
et aux relations parents/enfants

Le Canevas d'accompagnement :

Le « canevas d'accompagnement » est un questionnaire présenté aux résidentes de la Ferme Claris au début et à la fin de leur séjour.

Il s'agit d'un outil médiateur qui nous permet d'échanger avec la résidente nouvellement accueillie sur son ressenti (via le choix d'émoticônes). Il interroge son ressenti vis à vis de la vie semi-collective, des activités, le budget, la santé, la sécurité de l'enfant, les relations parent-enfant et la scolarisation.

Proposé à nouveau à la fin du séjour, il permet d'évaluer les changements significatifs pendant le séjour et de mettre en valeur le chemin parcouru. Il nous aide aussi à réévaluer nos postures et nos pratiques en tant qu'accompagnants.

Sur les 9 résidentes hébergées dans l'année, 5 ont rempli un canevas complet et 1 est partie trop précipitamment pour le remplir. 2 sont encore hébergées.

Celles qui en sont parties, étaient restées de 1 jour à 18 mois dans notre structure.

Les 12 enfants étaient âgés de 1 an à 10 ans.

Durant leur séjour en 2025, il ressort que les résidentes affirment prendre mieux soin d'elles et avoir une meilleure estime d'elles-mêmes. Elles dorment mieux, gèrent mieux leurs émotions et celles de leur(s) enfant(s). Elles se sentent plus respectées par leur enfant et perçoivent qu'il est plus rassuré !





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Cette année 2025 a vu de grands changements dans l'équipe permanente du Temps Partagé : congé maternité et recrutement d'un Responsable Restauration. Ceci a conduit à la ré-organisation du travail et des postes comme suit :

- une personne responsable de la partie restauration (de l'organisation des plannings avec les bénévoles au service, en passant par l'intendance, l'hygiène de la cuisine/ des réserves / de la salle et l'esthétique des assiettes)
- une personne responsable de la vie, des partenariats et des animations dans la salle du café, le petit salon ou le patio.

Pour permettre une prise de poste en douceur et une belle adaptation à l'esprit de notre association, nous avons fait le choix de fermer les mercredis pendant 5 mois.

Malgré cette journée en moins, le café a accueilli 2 216 clients, avec une moyenne de 14.9 convives par service et 149 jours d'ouverture.

Et tout au long de l'année, ce ne sont pas moins de 61 bénévoles qui ont offert de leur temps, de leur talent, et de leur savoir-faire. Parmi ces bénévoles, 9 viennent directement des différents dispositifs de l'association : femmes de l'Hébergement d'Urgence (pour qui la garde de leur enfant pendant leur 4 heures de services s'organise à la Ferme Claris), habitants de la Pension de Famille ou du Temps Partagé.

Parmi ces bénévoles, des binômes s'organisent, des complicités se créent et une belle dynamique joyeuse, enthousiaste et qualitative s'en ressent toujours !
Le Temps Partagé, c'est tout autant de chaleur en cuisine que derrière son assiette!





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Renforcer les partenariats :

Cette année, nous avons aussi mis un accent particulier aux partenariats avec des acteurs locaux.

Pour des repas de travail ou en amont de réunions nous avons accueilli :

- la Maison de Santé ESPIONE de Lézan un mardi par mois,
- le Groupe de Parole "débat de société" un mercredi après-midi par mois,
- les participants aux conférences de la Paroisse protestante un mardi par mois,

Pour des nuitées au dortoir avec ou sans repas, nous avons accueilli :

- la Cie La Valise de Montpellier sur 3 weekends,
- l'association "Les Amis du Château de Lézan" pour leur festival début juillet.

Les activités quant à elles se sont poursuivies avec :

- 8 expositions
- 8 soirées concerts
- Un atelier scrabble un mardi sur deux tout au long de l'année
- Un atelier échecs un vendredi sur deux tout au long de l'année
- Un atelier Bible en chemin 1 fois par mois
- Un atelier crochet un mercredi sur deux jusqu'au mois de juin

Quant aux partenariats (CLSH du village, Maison de Santé, Lez'Embouquinés,...) ils se sont également poursuivis, avec une concertation de plus en plus effective avec la Maison de Santé : nous avons hébergé un atelier ICOP et 2 animations autour du Bien être chez soi.

La friperie

Cette année, la friperie a pris un nouvel élan grâce au dévouement de deux bénévoles qui en ont réorganisé le cœur. Leur belle initiative d'exposer quelques pépites en devanture du Temps Partagé a agi comme une invitation : de nouveaux visages ont ainsi osé pousser la porte du café pour découvrir notre association.

La Friperie vit grâce à l'élan de générosité des habitants du village et des alentours. Les vêtements sont collectés directement à la Ferme Claris, un atelier de tri est organisé avec des bénévoles et des résidents et les articles sont ensuite stockés pour la saison suivante ou mis en valeur sur les portants.



Jardin pour Tous

Le Jardin pour Tous continue. Cette année, les pommes de terre y ont été plantées et récoltées, puis une rangée de tomates ainsi que quelques plants de groseilliers, caseillers et cassissiers.

10 personnes se mobilisent régulièrement sur la première partie de l'année pour le jardin, aidées ponctuellement par des personnes de passage sur l'association. Nous y sommes présents au moins 1 fois par semaine, adaptant les horaires aux contraintes des saisons.

Les travaux de maraîchage sont prenants, le désherbage, le travail de la terre, les semis, les plantations, l'entretien, l'arrosage, la surveillance... Nous avons comme cultures principales les tomates, les pommes de terre, les courgettes, les courges en tous genres et les petits fruits. Cette année nous testons la greffés sur les arbres fruitiers, certaines ont bien fonctionné et d'autres vont devoir être tentées à nouveau!

Cueillette des olives et taille des oliviers

Nous récoltons cette année une 100 aine de kilos d'olives sur un seul des 2 terrains. Nous avons vu les bénéfices de la taille des années précédentes !

C'est à la main que les uns et les autres cueillent les olives plus ou moins en hauteur. Nous les emmenons ensuite au moulin et nous récupérons l'huile que nous revendons.





ESPACE DE VIE SOCIALE

Budget de l'EVS :

Dans les dépenses de l'EVS, la part de l'humain reste très importante (71%), entre le personnel et la valorisation du bénévolat (33%).

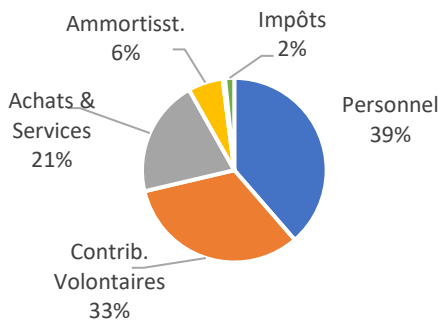
Les dépenses d'achats restent stables vis-à-vis de l'année dernière, avec une bonne maîtrise des coûts alimentaires pour le café restaurant et l'investissement de petit matériel pour la cuisine.

Au niveau des recettes, les rentrées du café-restaurant sont restées stables en 2025 (43K€). Les rentrées des dons ont soutenu ce secteur d'activité.

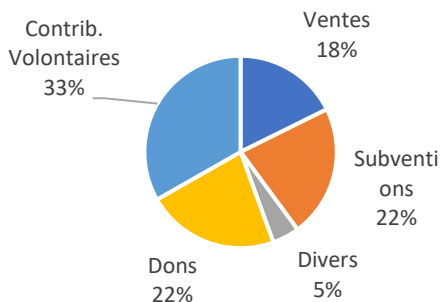
Le budget de la parentalité est de 50k€, celui des ateliers de l'EVS est de 67k€ et celui du café-restaurant est de 128k€.

Salariés : 2,89 ETP

Bénévoles : 2,87 ETP



Dépenses : 251 577 €



Recettes : 247 566 €

Résultat 2025 : -4 011 €



ESPACE DE VIE SOCIALE

Schéma des différents secteurs de l'EVS et leurs sources de financement

Financements :

- Produits des ventes
- Dons
- Subventions autres

LE TEMPS PARTAGÉ

Café/restaurant associatif et solidaire

- Animations socio-culturelles
- Comptoir
- Service
- Ménage
- Cuisine

AUTRES ATELIERS

- Couture
- Poterie
- Percussions
- Ecriture
- Jardin
- ...

EVS

PARENTALITÉ

- Famille Kangourou
- Mille Couleurs
- Ronde des Etoiles
- Copains des Arts

Financements :

- Dons
- Subventions CAF-PSAL

Financements :

- Subvention (CAF-CLAS, CAF-REAAP, Conseil Départemental)
- dons

Le financement CAF-PSAL concerne l'ensemble de l'EVS. Dans les budgets il est affecté aux ateliers mais également pour partie dans les sections CAD et Parentalité.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Le Service Civique : Un engagement réciproque

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Au sein de notre association, cet accueil est rendu possible grâce au soutien et à l'accompagnement de VISA-AD, qui dispose de l'agrément de l'État. Pour le Temps Partagé, accueillir un jeune en Service Civique, c'est intégrer un regard neuf et une énergie nouvelle au cœur de notre projet social. Nous attendons d'un jeune qu'il s'implique avec curiosité dans la vie locale et qu'il cultive le sens de l'accueil, tandis que nous nous engageons à lui transmettre des valeurs de solidarité, de respect, de bienveillance et de rigueur professionnelle.

Killian, en Service Civique au Temps Partagé pendant 1 an

C'est un symbole fort : Killian a débuté sa mission au Temps Partagé le 16 décembre 2024, le jour même de ses 18 ans ! Après avoir soufflé ses bougies avec les habitants du lieu, il s'est très vite immergé dans l'écosystème du café restaurant associatif. Avec plaisir et assiduité, il apprendra le métier de limonadier, de plongeur, d'homme d'entretien, d'intendant, de livreur et bien plus encore !

Killian a su incarner l'esprit du lieu en prenant grand soin de chacun des convives du café et particulièrement de nos aînés, offrant tantôt une oreille attentive, tantôt un coup de main précieux pour dompter les outils informatiques. En l'espace d'une année, son dynamisme et son sourire en ont fait la figure emblématique du comptoir !

Entretiens de relation d'aide

A travers ce dispositif, les habitants de ce Lieu à Vivre peuvent bénéficier d'un temps d'écoute pour les aider à dénouer des aspects douloureux de leur vie. 4 personnes hébergées ont bénéficié d'un nombre de séances variant de 3 à 7, soit un total de 17 sessions.

Par ailleurs 6 personnes en visite, ou anciennes stagiaires, ont souhaité un entretien lors de leur passage sur le site. (voir le chapitre Séjours Tourisme et Ressourcement). Cette rubrique représente 23 séances.

Les entretiens ont été conduits par Philippe Fournier (praticien également formé à l'accompagnement spirituel), avec la contribution de Martine (conseillère conjugale et familiale) pour les séances concernant les résidentes.

Quelques paroles recueillies suite aux entretiens : *"j'ai appris à relativiser mes problèmes et je sais mettre une limite à ma gentillesse"* ; *"maintenant je mets des mots sur l'injustice et je veux mettre toutes choses dans la vérité"*.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Banque Alimentaire

Le partenariat avec la Banque Alimentaire du Gard a permis de bénéficier, tout au long de l'année 2025, d'environ 1,8 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dont 870kg récoltée lors de la collecte nationale.

Les produits ont été redistribués aux résidentes de la Ferme Claris en situation de précarité (5 foyers sur l'année) ainsi qu'à certains résidents de la Maison d'A Côté et du Temps Partagé de manière occasionnelle. Cette année, 2 foyers du village, orientés par le CCAS de Lézan, ont pu aussi bénéficier de colis alimentaires.



- Organisation et logistique : La collecte des marchandises est assurée de manière bimensuelle à Nîmes par deux résidents de la Maison d'à Côté. Ce circuit est consolidé par l'appui précieux d'une bénévole, pour la réception, le tri et la transformation des surplus.
- Impact du "Lieu à Vivre" : Au-delà de l'approvisionnement, ces produits alimentent nos repas communautaires, piliers de notre projet associatif. Ces moments favorisent la convivialité, la découverte culinaire d'aliments méconnus et l'apprentissage de nouvelles recettes, renforçant ainsi la cohésion et le partage au sein de la structure.

Le Cercle de Paix

Le Cercle de Paix constitue un temps de pause hebdomadaire essentiel, permettant aux habitants et à l'équipe de se rassembler chaque vendredi à midi. Organisé en alternance dans chacune des trois maisons, ce rituel s'adapte au fil des saisons – privilégiant la convivialité des salles communes en hiver et la fraîcheur des extérieurs en été.



Qu'il soit l'occasion de savourer quelques mignardises ou de s'engager dans des discussions animées, ce moment favorise la rencontre inter-habitants. C'est un espace privilégié pour :

- Partager les actualités et les projets.
- Renforcer les liens entre les résidents, y compris ceux nécessitant une sollicitation plus active.
- Exprimer de la gratitude lors de moments de remerciements spécifiques.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Repas des Voisins (ou Table Solidaire) à la Pension de Famille

Le repas du jeudi midi fait partie des 2 repas collectifs prévus pour les résidents de la pension depuis son ouverture. Celui du jeudi est ouvert à des personnes extérieures qui peuvent s'inscrire pour venir les partager régulièrement ou ponctuellement. Des personnes du village, des amis de l'association, des personnes en visite se sont joints à nous avec grand plaisir pour partager un repas. Chaque jeudi, 10 à 18 personnes sont à table.

Au-delà du repas partagé, c'est aussi un temps de préparation que les résidents prennent en charge avec beaucoup de compétences et de sérieux, sous la supervision bienveillante et efficace de l'hôte de Maison.

En 2025, nous avons ouvert 39 fois notre table et servi 87 repas à 18 personnes différentes extérieures à la pension.

Voiture en partage

Lézan étant un village à 8 km des petites villes les plus proches, la question des déplacements et de l'autonomie qui en découle est primordiale pour les publics logés par l'association. En juillet 2024, suite à l'opportunité du don d'une voiture et au constat de difficultés des résidents à conserver un véhicule vieillissant ou à en racheter un autre, la structure a choisi de proposer aux résidents ayant un permis de conduire en cours de validité, la mise à disposition d'une voiture contre une participation aux frais.

3 résidents se sont emparés de cette possibilité d'être plus autonomes, 1 résidente de la Pension de Famille et 2 résidents de la Maison en Partage. La résidente de la Pension sert parfois de chauffeur à ses voisins qui lui demandent d'être véhiculés. C'est ainsi que chaque mardi matin, elle les accompagne aux Restos du Cœur d'Anduze pour pouvoir accéder à une aide alimentaire. Les frais sont ensuite partagés.

En 2025, la voiture a été utilisée 206 fois et a parcouru 8694 kilomètres, ce qui montre que c'est une réponse à un réel besoin.

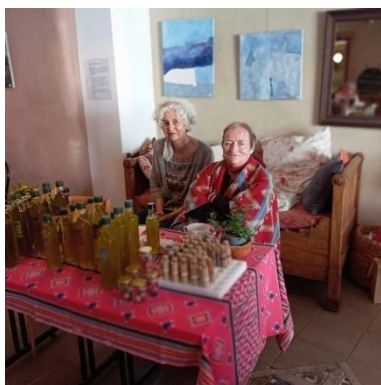


DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Marché de Printemps et de Noël

De la douceur printanière à la magie de l'Avent, nos deux marchés annuels ont une nouvelle fois transformé le Temps Partagé et la Maison d'à côté en véritables lieux d'effervescence solidaire. Ces rendez-vous incontournables ont permis de mettre en lumière le savoir-faire de nos ateliers : créations en poterie, couture, crochet, mais aussi une offre gourmande riche de sirops originaux, confitures et douceurs maison (Pumpkin Spice, Mendiants au chocolat, Fougasse d'Aigues Mortes, Bredele, ...).

Entre la friperie et une brocante toujours bien fournie, chaque visiteur a pu dénicher son "petit trésor" à prix doux. Plus que de simples ventes, ces journées sont le reflet de notre vitalité collective, où chaque achat soutient directement les actions de La Gerbe.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) :

Depuis fin 2023, la coordination de ce réseau est assurée par Caroline Cardeau, qui a été recrutée grâce à une subvention accordée par la DREETS de la région PACA.

Les rencontres de l'année

L'agrément d'Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires concerne désormais 10 Lieux à vivre (LàV). Dès le début de l'année, la collaboration fructueuse entre les LàV, le réseau Emmaüs et plusieurs OACAS indépendants a permis de vivre une réunion fructueuse en avril à Paris, dans les locaux de "Aux Captifs la Libération". La rencontre de nouvelles personnes, plusieurs axes d'échange, la mise en commun de nos contacts et enfin une plaquette de présentation des OACAS en sont quelques-uns des fruits.

Aspects administratifs

L'habitude est prise, les questions administratives sont traitées en visioconférence, pour pouvoir se consacrer aux échanges et au plaisir de la rencontre lors des réunions des habitants sur un des Lieux à Vivre. Ainsi, l'Assemblée générale 2025 a lieu en ligne, quelques jours avant la rencontre en présentiel à Vogue La Galère.

L'actualité nous porte également à clarifier les questions en lien avec le statut des habitants des Lieux à Vivre, faire un point sur les titres de séjour et la formation.

Les sources juridiques sont rassemblées, étudiées, et la position de l'Union concernant les activités solidaires est réaffirmée lors d'une réunion en visioconférence le 20 novembre. Clairement la raison d'être des activités solidaires qui sont proposées est l'épanouissement des habitants, sans connexion avec la rentabilité économique.

En parallèle, la collaboration avec notre partenaire DREETS-PACA se renforce. Nous sommes interrogés par l'IGAS en mars sur notre expérience en tant qu'usager de l'institution. En avril, nous accueillons Sylviane Mafféi, notre correspondante de la DREETS, à la rencontre des Lieux à Vivre, à Vogue La Galère. Puis vient le temps des bilans financiers et rapports d'activités, préalables au renouvellement de la confiance de notre partenaire sous la forme d'une subvention pour 2026 dans l'été. Plusieurs questions d'ordre structurel et règlementaire se posent sur le statut des habitants des Lieux à Vivre en lien avec les activités solidaires. Elles sont clarifiées

lors d'un échange en visioconférence entre les Lieux à Vivre, Sylviane Mafféi et Marielle Coiplet le 19 décembre.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Suite à cette réunion, un document officiel confirmant que les L à V ne sont pas assujettis ni au droit du travail ni aux cotisations sociales, devrait nous parvenir début 2026.

En 2025 deux demandes de soutien financier complémentaire ont été rédigées et déposées auprès des Fondations MACIF et AG2R La Mondiale mais ces subventions n'ont pas été accordées. Elles nous auraient permis d'envisager de financer des prestations sur des sujets spécifiques (veille juridique, montage de dossiers, droit des étrangers). Les comptes de l'UILV sont établis par Caroline Cardeau, Vinciane Zelverte (Berdine) et Philippe Fournier (La Gerbe). Ils se terminent malgré tout avec une réserve qui devrait permettre de faire face aux dépenses les plus importantes de 2026.

Evolution et Développement de l'UILV

Le projet "Lieux à Vivre" intéresse plusieurs collectifs, associations déjà formées ou en devenir. Certains envisagent de rejoindre l'Union. En 2025 les contacts ont été suivis avec Longo Maï, Goshen, Aux Captifs Nîmes, Emmaüs Montpellier, La Bulle, Lou Madrigal, La Loco, Solidarité Maman Papa Solo, Chapitre 2, HAS Marseille. La coordinatrice Caroline Cardeau a participé à une rencontre à Marseille avec l'association HAS autour du projet de renaissance du site de Vernègues (anciennement tenu par le Lieu à Vivre HSLM).

Comment répondre à ces sollicitations, vers quoi allons-nous, comment faire évoluer notre collectif ? Les Lieux à Vivre se réunissent en visioconférence en février puis en avril pour réfléchir à l'avenir de l'Union, réaffirmer ses valeurs, trouver des solutions pratiques pour les rencontres. A l'intention des structures qui souhaitent rejoindre l'Union, un document "Parcours d'adhésion à l'UILV" est rédigé.

2026

En ce début 2026, nous avons la tristesse de dire au-revoir à notre ami Jacques Vivent, qui s'est éteint en février. Ancien directeur du Mas de Carles, et co-fondateur de l'Union des Lieux à Vivre, il fut l'artisan de la reconnaissance du statut OACAS. Sa modestie et son humour rendaient discrète sa compétence. Ses qualités d'homme à la fois chaleureux et sage, actif et inventif pour les laissés pour compte ont été rappelées lors d'une émouvante cérémonie d'adieu. Ses conseils nous manqueront. Nous espérons continuer à faire vivre l'esprit qu'il nous a insufflé.

Caroline Cardeau remercie spécialement les référents qui l'ont guidée et épaulée encore toute cette année ainsi qu'Anna qui a beaucoup œuvré pour le collectif des Lieux à Vivre.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Projet MAP de l'association FARESO (Cameroun)

L'association FARESO accueille et instruit des jeunes sans ressources à N'Tolo. Le projet phare, le Module Autonome de Production (MAP) – une unité de déshydratation solaire – vise à renforcer leur autonomie alimentaire. Ce projet est coordonné par Mickael Païta (Ecquevilly) avec l'appui de bénévoles de Lézan (JL. Portalès, Ph. Fournier).

Avancement du MAP et échanges techniques

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des travaux de finition sur le MAP. Malgré la difficulté de mobiliser des artisans locaux, l'annonce d'une visite d'Électriciens sans Frontières (ESF) a accéléré le chantier en fin d'année. Les échanges constants avec le directeur de FARESO, Jocanto N'Djoume, maintiennent la dynamique en 2026.

Logistique : Le conteneur

Bloqué au port de Douala durant toute l'année 2025 en raison d'un prestataire défaillant, le conteneur a nécessité un changement d'interlocuteur en juillet. Ce dossier a connu un dénouement positif en janvier 2026 avec l'obtention d'un abattement de 50 % sur les droits de douane auprès du Ministère des Finances. Cette épreuve a paradoxalement renforcé la collaboration avec nos partenaires camerounais.



Électriciens sans Frontières (ESF)

Le projet de solarisation a franchi une étape décisive : le financement a été validé et une équipe d'ESF est arrivée sur place début 2026 pour poser les panneaux. Si l'accès à une électricité régulière est une victoire, l'état de maintenance des machines de déshydratation reste préoccupant. Nous comptons sur cette mise en service pour remobiliser les équipes locales.

Réhabilitation et perspectives

- Bâtiment d'hébergement : La Gerbe soutient un nouveau plan de rénovation, plus réaliste. Les travaux, lancés fin 2025, se poursuivront en 2026 selon les fonds disponibles.
- Ressources humaines : L'envoi d'un Service Civique pour le suivi de projet est à l'étude.
- Pérennité : La question de la succession de Jocanto et son épouse, piliers historiques du centre, reste l'enjeu majeur à moyen terme.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accueil de Réfugiés Ukrainiens

L'association soutient l'action d'un groupe de 12 bénévoles (membres de La Gerbe) qui ont assuré l'accompagnement de 40 personnes (20 adultes, 20 enfants), aidées à divers degrés, et de façon variable selon les situations. La plupart des familles sont dans des logements avec bail sur Anduze, Massillargues, Lédignan et Nîmes. D'autres sont suivies sans être dans les hébergements mis à disposition par les membres de La Gerbe.

Anduze

- La mère de famille logée dans un appartement avec ses 3 enfants a encore beaucoup de difficultés en français. Elle travaille en CDD dans la restauration. Sa fille aînée, handicapée, a terminé avec succès ses études secondaires, en revanche elle n'arrive pas à identifier une suite réaliste pour l'instant. Les 2 autres jeunes enfants s'intègrent très bien grâce à la scolarisation. Cette dame a très généreusement hébergé une autre réfugiée le temps qu'elle trouve un logement.
- Une famille qui était arrivée plus tardivement est maintenant bien intégrée et autonome. La maman a appris le français très rapidement, elle a travaillé plusieurs mois dans un EPHAD et a maintenant un projet d'entreprise avec son mari. Elle s'est en effet mariée avec un cévenol et leur avenir semble donc fixé en France avec ses 2 enfants.
- Dans la famille de 10 enfants, deux aînées sont désormais indépendantes. Le père de famille subvient à la plupart des besoins du fait de son emploi (CDI). La famille va devoir quitter la maison prêtée par la mairie et ils vont intégrer un appartement qui leur a été proposé, toujours sur Anduze. Les membres de La Gerbe qui suivent cette famille se posent parfois des questions sur la capacité des parents en termes de parentalité.
- Un couple qui vivait à Lasalle a pu désormais s'installer à Anduze. Ils sont artistes peintres et ont déjà exposé leurs œuvres. Lui a récemment pu obtenir son permis de séjour (sa femme en disposait antérieurement). Il est à noter qu'elle dispose d'une santé fragile.

Massillargues-Attuech

- Le couple arrivé en 2022 avait été rejoint par leur fille qui avait accouché ici. Après plusieurs allers-retours vers l'Ukraine, et sur le constat de la perte définitive de leur maison et de tous leurs biens, le père de famille a décidé de s'installer en France. Dans la maison de Massillargues vit encore la jeune maman et sa fille de 2 ans et demi, qui va à la crèche.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Lédignan

- Au vu de la situation dans leur pays, un couple et leurs 3 enfants, qui étaient repartis en Ukraine, ont décidé de revenir. En urgence le groupe des bénévoles a pu leur trouver une maison qui leur est louée. Les enfants sont très dynamiques et suivent la scolarité avec succès (école primaire et collège). Les parents suivent les cours de français à l'École Sans Frontières d'Alès. Cette famille dispose d'une voiture, ce qui leur permet une certaine indépendance.

Nîmes

- La maman d'un enfant présentant des signes de TDAH est toujours accompagnée pour la santé de son enfant, mais elle vit dans un appartement autonome depuis plus d'un an. Elle a été rejointe par son conjoint en 2025, ce qui a représenté une aide auprès de l'enfant.

Saint-Christol-les-Alès

- La jeune fille partie vivre chez son compagnon après avoir été accueillie dans une famille, a maintenant trouvé ses propres soutiens, mais elle garde le contact. L'année 2025 a été difficile pour elle car son passé très douloureux l'a rattrapée ; elle a accepté de se faire aider. Elle reste vague sur ses projets, il semble qu'elle ne travaille pas ni n'étudie.
- Un couple avec un enfant et deux grands-mères a souhaité faire connaissance avec des accompagnants du groupe, car il se sentait isolé. Toutefois les contacts restent rares.

Evolution et vie

Les diverses démarches (renouvellement des attestations de séjour, demandes d'asile, dossiers pour l'université, accompagnements aux rendez-vous médicaux) prennent toujours du temps aux bénévoles qui suivent cet aspect. Ceux-ci ont accompli un total d'environ 3600 kms en voiture dans l'année au service de ces familles et ont consacré plus de 180 heures de bénévolat. Ces chiffres sont cependant en diminution d'environ 25% par rapport à 2024, ce qui traduit bien l'autonomisation croissante des familles.

Pendant l'été 5 enfants ont bénéficié de séjours en colonie de vacances.

Compte rendu budgétaire

La subvention de la Fondation du Protestantisme a été accordée, mais les dons reçus pour cette action ont été un peu moindres que prévu.

CHAPITRE III :

PERSPECTIVES 2026

PERSPECTIVES GENERALES

- Garder une cohésion de groupe de qualité au sein des résidents.
- Renforcer la complémentarité de l'ensemble des actions proposées.
- Au Mas Latour, continuer à développer la conserverie locale et solidaire.
- Créer une plaquette de communication générale de l'association et développer des supports de communication : étiquettes pour la conserverie, meilleures visibilitées du Temps Partagé, ...
- Structurer le bénévolat de l'association (livret d'accueil, processus d'engagements, formations).
- Entretenir les lieux en travaillant la fin de l'aménagement de la cour de la Maison d'À Côté et de la Ferme Claris, tout en intégrant la dynamique des habitants du lieu.
- Développer des outils informatiques, permettant de faciliter le suivi des personnes accueillies.
- Lancer le dispositif d'Habitat Inclusif et recruter une personne pour l'animer.



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

HEBERGEMENT

- Poursuite de l'accueil et de l'accompagnement au quotidien en favorisant davantage l'autonomie, continuité du soutien à la parentalité adapté aux besoins des familles (régularité du groupe des émotions), soutien des personnes dans leur orientation et leur projet de vie avec formalisation de points réguliers.
- Poursuite du travail en partenariat et des rencontres avec les équipes des institutions.
- Continuité de la participation au réseau technique autour des violences conjugales et intrafamiliales.

LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

1- Pension de famille : La Maison d'à Côté

- Poursuite de l'accueil, de l'accompagnement au quotidien et de l'accompagnement de chaque résident dans son projet de vie personnel.
- Travaux : réfection de la cuisine d'un appartement, fin de l'aménagement de la cour.
- Organisation de séances de bricolage.
- Poursuite des ventes aux Puces à partir du printemps.
- Sorties plus régulières et parfois avec la MEP ou d'autres Pensions de Famille.
- Mise en place d'un séjour vacances et d'actions d'autofinancement.

2- Maison en Partage

- Passage de la MEP en Habitat Inclusif : embauche d'une nouvelle animatrice, ouverture du lieu à des séniors du village
- Accompagner dans la création d'une nouvelle dynamique de groupe entre les habitants du Temps Partagé et les séniors du village
- Mettre en place des ateliers spécifiques séniors
- Mise en place du café des voisins de l'habitat inclusif, 1 lundi sur deux



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

3- Le logement locatif Passerelle

- Réfléchir à un projet d'évolution du lieu.

4- Le Mas Latour

- Mettre en place un événement spécial résident (soirée jeux de sociétés, soirée projection de films, sortie en groupe, ...)
- Louer l'atelier à des transformateurs extérieurs
- Développer la vente des bocaux (point de distributions)
- Travaux de l'atelier (réorganisation en vue du stockage)
- Lancer la dynamique d'habitat inclusif notamment avec des cycles de conférences
- Réaliser 2 transformations par mois.

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

- Renouvellement de l'agrément EVS

Familles Kangourous

- Ecrire une fiche activité pour chaque séance afin de mieux cibler les besoins des familles et faciliter l'évaluation des outils utilisés ainsi que les thèmes proposés.
- Proposer à la fin de chaque trimestre une évaluation flash des séances à chaque participant.
- Créer des séances progressives avec pour fil conducteur le développement des compétences parentales

Poursuivre :

- Les actions avec la PMI pour aider les familles à l'identifier comme ressource incontournable.
- Les différentes interventions en arts plastiques et expression corporelle
- Utilisation du jeu créé par l'association l'école des parents : le chemin des parents
- Les activités de découvertes sensorielles, de parcours de motricité et de jeux multiples qui correspondent aux besoins fondamentaux des tout-petits afin que chaque parent puisse expérimenter ces activités dans un climat facilitant les relations parent-enfant.

CHAPITRE IV :

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- Vie de l'équipe page 57
- Budgets page 60
- Compléments sur les ateliers page 67
- Logos des partenaires page 70



ÉQUIPE EN 2026

Rémy Vergnon est le directeur de l'établissement.

Amandine Maurin, responsable de la Vie Sociale et Parentalité, coordonne l'action des responsables de pôles.

Sara Pougoué, responsable de l'hébergement d'urgence et de stabilisation à la Ferme Claris, est investie dans le réseau Femmes victimes de violences.

Christine Travier est responsable du logement adapté et solidaire, qui comprend la gestion de la pension de famille, la gestion administrative de la Maison en Partage et la gestion locative du Mas Latour.

Véronique Mohseni est coordonnatrice de l'Espace de Vie Sociale. Après son congés maternité, elle est en temps partiel.

Florence Hallouin, du côté de la Ferme Claris, et Laurent Wadoux à la Maison d'À Côté, continuent dans leurs fonctions de maîtresse et hôte de maison.

Sofy Vergnon change de mission et elle s'investit au niveau de la communication et de la gestion des bénévoles, notamment.

Sarah Monnier, est responsable de la restauration du café-restaurant associatif.

Mélissa Baret, a rejoint l'équipe début 2026, en tant qu'animatrice de l'Habitat Inclusif / Maison en Partage.

Guillaume Farenc, animateur/coordonateur du Mas Latour fait vivre le lieu et son groupe. Il développe la conserverie solidaire.

Suite au départ de Nathalie Portalès pour une retraite bien méritée, un recrutement est en cours (début 2026) pour un poste d'animatrice en parentalité.

Valérie Michon a quitté l'association en janvier 2026 pour des raisons de santé liées à son poste.

Les supervisions d'équipe se poursuivent à un rythme d'environ toutes les 6 semaines, assurées par la psychothérapeute Marlène Escoffier.





STAGIAIRES-APPRENTIS

Logement Adapté & Solidaire

Léa BOUNEOU, qui avait rejoint l'équipe de la Pension en septembre 2024, a terminé sa formation de monitrice-éducatrice en apprentissage et a obtenu brillamment son diplôme. Elle s'est investie dans l'organisation d'activités communes et dans l'accompagnement personnalisé des résidents durant les 6 premiers mois de l'année. Depuis, elle a mis ses compétences au service d'une autre structure.

Hébergement

GAUTIER Ella a effectué son stage de 2nde du 16 au 27/06. Elle s'est bien impliquée dans l'action au quotidien à la Ferme Claris. Elle a pu soutenir une résidente (non lettrée) pour classer tous ses documents administratifs lui permettant de pouvoir par la suite les classer elle-même.

Stage d'observation du 21 au 27/09 de Muriel SELON dont le souhait était de découvrir un hébergement d'urgence dans le cadre de son parcours professionnel et personnel.

Fin de stage de Luna GARNIER CESF jusqu'au 10/01.

Début de stage de Maïssa AFALAH 1ère année moniteur éducateur.



LE BENEVOLAT

Le bénévolat est une des forces de l'association. L'implication des bénévoles est définie par une charte, et leur rôle vient conforter celui des salariés, qui sont tous au service d'un même projet et des mêmes bénéficiaires, mais avec des places différentes.

Nous nous réjouissons du nombre de bénévoles qui se sont pleinement saisis de la vie du lieu en étant acteurs (123 bénévoles) pour 5 ETP.

La moitié des bénévoles sont impliqués dans la restauration du café-restaurant associatif (61 sur 123 personnes).

Évidemment leur participation est libre et variable.

ETP Salariés et Bénévoles

Nous pouvons noter le ratio de 61% de salariés vs 39% de bénévoles sur l'ensemble de la structure.

2025	Héberg.	Logt. Adapté	EVS	Réfugiés	Total	
ETP Salariés	2,92	2,26	2,89	0,00	8,07	61%
% Total	43%	33%	42%	0%		
ETP Bénévoles	1,69	0,45	2,87	0,11	5,12	39%
% Total	35%	9%	60%	2%		
ETP Total	4,61	2,71	5,76	0,11	13,19	
% Total	40%	23%	49%	1%		

L'ensemble du bénévolat est valorisé pour un montant de 144 928 € en 2025. La valorisation du bénévolat est réalisée à partir d'un logiciel permettant un suivi précis de l'activité de chaque bénévole.





Compte global de produits

N° compte / Intitulé du compte	Réal TOTAL 2024	Réal TOTAL 2025	Prév TOTAL 2026
70 - VENTES, PRESTATIONS	111 190 €	109 922 €	111 475 €
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	172 812 €	100 609 €	112 989 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	161 684 €	187 379 €	249 141 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	262 011 €	263 318 €	220 087 €
<i>Dons</i>	88 188 €	116 509 €	88 737 €
<i>Dons investissement</i>	65 181 €	33 161 €	20 000 €
<i>Produits de gestion</i>	108 643 €	113 647 €	111 350 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	1 939 €	1 738 €	1 800 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 175 €	1 813 €	- €
78 - REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	10 054 €	9 954 €	9 946 €
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	2 966 €	- €	- €
TOTAL CLASSE 7	746 831 €	674 733 €	705 438 €
ORIGINE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	205 053 €	149 015 €	109 800 €
<i>Dons en nature</i>	7 066 €	3 980 €	- €
<i>Bénévolat</i>	197 987 €	145 035 €	109 800 €
TOTAL PRODUITS + CONTRIB. VOLONT.	951 884 €	823 748 €	815 238 €

Suite à une évolution du plan comptable, dans les comptes 74 comprennent maintenant les « *quote part sur subvention* » de 27K€, d'où l'augmentation ; et non plus dans le compte 77.

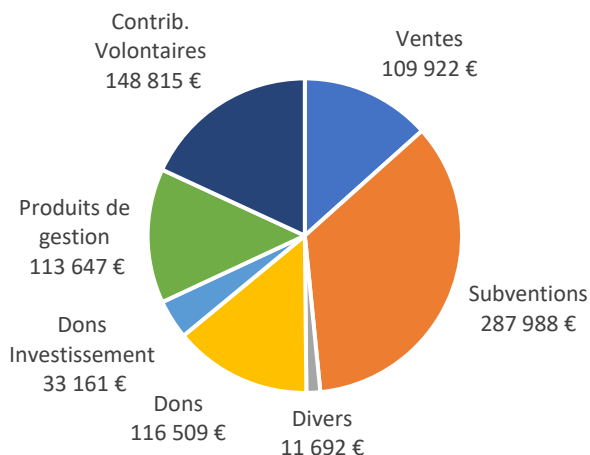
Les prises en charges des enfants du département du Gard, sont inscrits dans le compte 73. Par ailleurs, suite à une baisse des prises en charge d'enfants en 2025, la dotation est significativement plus faible.

Les ventes issues du café-restaurant ont été stable en 2025, malgré un nombre de jours d'ouverture en légère baisse.

Nous noterons une stabilité des dons, mais avec un équilibrage différent entre les dons de fonctionnement et d'investissement.



Répartition des produits 2025



Sur un total de **815 238€**, nous pouvons visualiser les produits en grands secteurs :

- 36 % - Réseau de donateurs et bénévoles (contributions volontaires et dons).
- 35 % - Subventions (publiques et privées) et aides publiques diverses.
- 27 % - Ressources liées à l'activité déployée par l'association (loyers, ventes, prestations)
- 2% - Autres produits, reprise sur amortissements



Compte global de charges

N° compte / Intitulé du compte	Réal TOTAL 2024	Réal TOTAL 2025	Prév TOTAL 2026
60 - ACHATS	114 670 €	98 028 €	103 264 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	37 196 €	31 859 €	43 175 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	31 713 €	37 136 €	32 115 €
63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	21 006 €	19 444 €	26 881 €
64- CHARGES DE PERSONNELS	331 924 €	342 654 €	353 843 €
65- AUTRES CHARGES GEST. COURANTE	2 424 €	2 668 €	1 000 €
66 - CHARGES FINANCIERES	11 169 €	9 706 €	9 330 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €
68- DOTATIONS AMORT., PROV. & ENGAG.	177 535 €	149 807 €	135 830 €
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	83 €	- €	- €
TOTAL CLASSE 6	727 720 €	691 302 €	705 438 €
RESULTAT	19 112 €	-16 570 €	0 €

EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	205 053 €	149 015 €	109 800 €
Dons en nature	7 066 €	3 980 €	- €
Bénévolat	197 987 €	145 035 €	109 800 €
	932 773 €	840 317 €	815 238 €

Une bonne maîtrise des achats ont permis une baisse cette année.

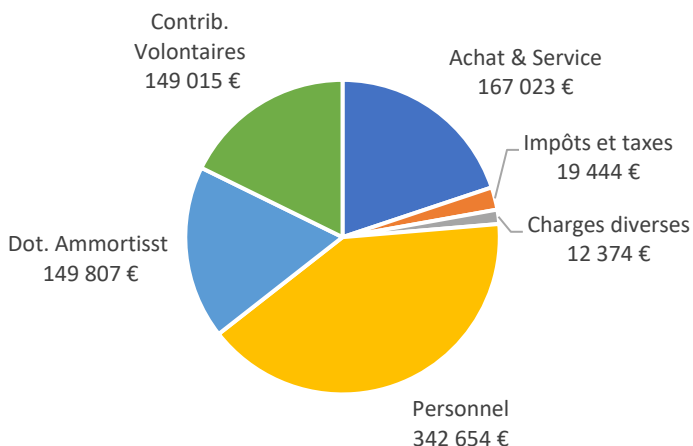
Les charges de personnels ont augmenté avec l'intégration dans l'équipe d'une Responsable pour les projets de Vie et de la Parentalité (dès Septembre)

Dans le compte 68 – Le montant des amortissements immobilier est importante (115K€).

La valorisation du bénévolat a diminué avec un ajustement de la méthode de calcul suite à un nouveau logiciel de suivi du bénévolat.



Répartition des charges 2025



Le volume des charges 2025 s'élève à **840 317€**, ce qui génère un déficit -16 570€.

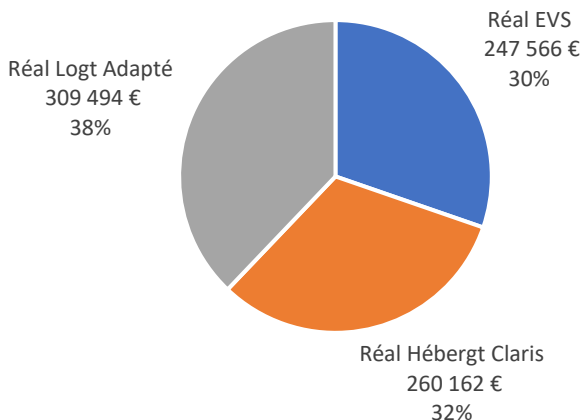
Nous pouvons visualiser les dépenses en 3 grands secteurs :

- 41 % - Charges de personnel.
- 36 % - Charges affectées (dotation aux amortissements, contributions volontaires, provisions sur dépenses affectées).
- 24% - Dépenses effectives (achats et services, impôts et taxes et divers).

Le budget 2026 a été validé par le vote de l'Assemblée Générale de l'association LA GERBE, le 11 avril 2026.



Répartition des produits + contribution Réalisé 2025



Budget de fonctionnement par secteurs

La répartition par secteurs est analysée sous l'angle des produits en Euros.

L'hébergement représente 32% des produits. Cette activité requiert davantage de soutien professionnel auprès des femmes et de leurs enfants (43% des charges de personnel). Les subventions de l'hébergement représentent 66% de l'ensemble des subventions perçues par l'association. Elles résultent des missions confiées par l'Etat pour l'hébergement mais également des prises en charge accordées par le Conseil Départemental pour les enfants de moins de 3 ans.

Le logement adapté et solidaire correspond à 38% des recettes. Ce secteur accueille un nombre important de résidents (34 personnes). Les redevances et loyers contribuent pour 41% des recettes du secteur et les subventions pour 21%.

L'Espace de Vie Sociale (EVS) représente 87% des produits de ventes et prestations, effectuées notamment au café-restaurant associatif. 56% de la valorisation du bénévolat est réalisé au travers des activités de l'EVS (animations d'ateliers ou au café-restaurant associatif).



LES ATELIERS

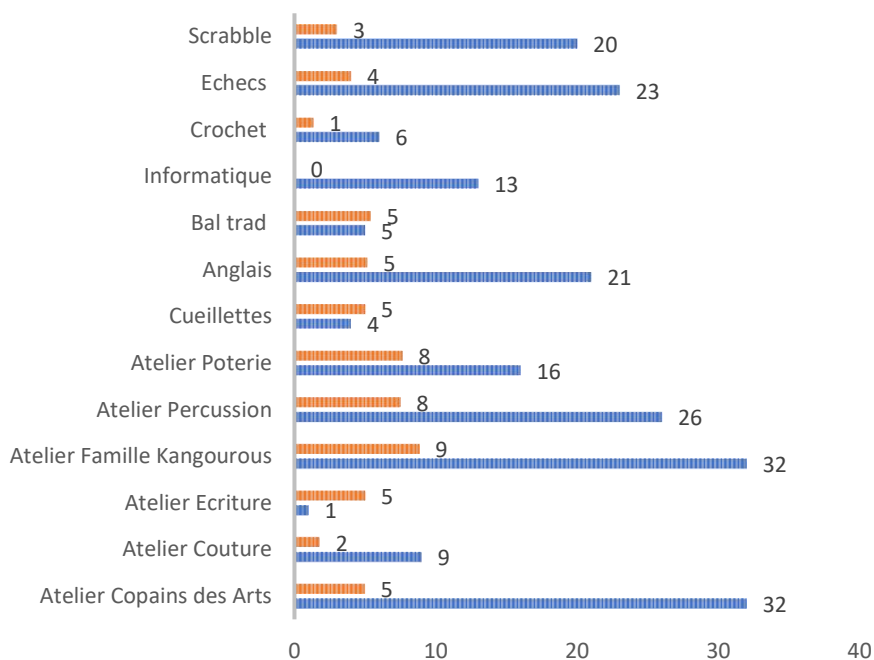
Quelques données complémentaires sur les ateliers de l'EVS.

Répartition selon l'âge



LES ATELIERS DE L'EVS

■ nombre de participant moyen ■ nombre de séances



N'apparaissent pas sur ce graphique l'atelier jardin, les différents ateliers spécifiques à la cuisine du Temps Partagé



LES ATELIERS - Familles Kangourous

Thèmes de discussion

- Jeu de l'Ecole des Parents et des Educateurs "Le chemin des parents" x 3
- Exercices de relaxation et de respiration
- Questions diverses aux professionnelles de la PMI
- Partageons nos réussites et nos fiertés.
- Accueillir les émotions fortes de nos enfants (Faber & Mazlish)
- Susciter la coopération pour faciliter la relation avec mon enfant x 2
- Encourager l'autonomie – Echanges pour trouver des réponses pratiques
- Le réservoir émotionnel
- Les langages d'amour : comment montrer à notre enfant qu'on l'aime ?

Activités

- Jeux sensoriels, d'observation, d'adresse, de mémoire ou coopératifs
- Parcours de motricité
- Séance Snoezelen
- Jeux musicaux
- Arts Plastiques surprise pour les tout-petits avec Christiane Nicolas (Enseignante)
- Jouer avec nos émotions pour mieux les apprivoiser avec Valérie Jouquan (Psychothérapeute)
- Jeux divers
- Cueillette de fleurs pour faire un tableau
- Danse avec Geneviève Choukroun (Danseuse professionnelle) x 2
- Parcours sensoriel amusant
- Fête de fin d'année en extérieur (jeux d'eau et de ballons)
- Parcours de débrouillardise
- Fabrication de pains
- Semaine du goût : confection de petits gâteaux avec Lucette Salençon (Retraitée)



PARTENAIRES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires,
sans lesquels nos missions ne pourraient avoir lieu.



Banque Alimentaire
du Gard



Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON



AG2R
LA MONDIALE





PARTENAIRES



FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITÉ



PARTENAIRES



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

L'association La Gerbe est membre de :



RESEDA

Coordination Réseaux & Santé Publique
Alès - Cévennes

